

Mis en oeuvre par



Financé par
l'Union européenne

Étude d'EUROMED Migration V

Comment les médias des pays du Sud de la Méditerranée ont-ils couvert la migration en 2019-2020 ?

Auteur: Magda Abu-Fadil





© Union européenne, 2022

Les informations et points exprimés dans cette étude sont celles de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'Union européenne.

Les institutions et organes de l'Union européenne, ou toute personne agissant en leur nom, ne peuvent être tenus responsables de l'utilisation qui pourra être faite des informations contenues dans cette étude.

Sommaire

Introduction.....	4
Chapitre 1 : la polarisation de la couverture médiatique	6
Chapitre 2 : les effets de la pandémie de Covid-19 sur les reportages et la couverture médiatiques des questions liées à la migration	15
Chapitre 3 : les aspects économiques et politiques, ce qu'ils signifient et comment ils influencent la couverture médiatique de la migration	18
Chapitre 4 : l'importance et les effets des médias sociaux dans l'ensemble de la couverture médiatique de la migration dans la région.....	24
Chapitre 5 : l'attitude des médias à l'égard des migrants et de la migration, la migration dans les médias avant et à ce jour.....	26
Bibliographie	34
Pays 1 : Maroc	35
Pays 2 : Algérie	35
Pays 3 : Tunisie	36
Pays 4 : Libye	38
Pays 5 : Égypte.....	39
Pays 6 : Liban	40
Pays 7 Jordanie	45
Conclusions	46

Introduction

Le sujet de la migration a été perdu de vue par les médias des pays arabes riverains de la Méditerranée au cours de la période 2019-2020 après avoir occupé une grande partie de l'espace des médias de la presse, audiovisuels, en ligne et les médias sociaux les années antérieures.

Les images d'Aylan Kurdi, le petit syrien de trois ans d'origine kurde, retrouvé face contre terre sur une plage turque en septembre 2015, ont fait la une partout dans le monde et ont largement été diffusées dans les journaux télévisés ainsi qu'en ligne et dans les médias sociaux¹.

Elles ont aussi attiré l'attention internationale sur le sort des réfugiés qui fuient les zones de conflit, qui se noient en mer ou des migrants qui essaient d'échapper aux conditions économiques ou climatiques difficiles et aux mauvais traitements tels que la traite des êtres humaines.

Néanmoins, il existe d'autres histoires cachées qui ont retenu moins d'attention ces dernières années mais qui connaissent un regain d'intérêt de la part des médias au moment où le fléau du coronavirus fait de nombreuses victimes parmi les personnes déplacées qui sont coincées dans des camps ou des maisons avec une protection médicale inadéquate, l'incapacité financière de retourner dans leur pays si elles le souhaitent ou de rejoindre de lieux de refuge plus sûrs.

EUROMED Migration V, un programme financé par la Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement (DG NEAR) et mis en œuvre par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), a reconnu la nécessité de mener une étude afin d'identifier et d'analyser les divers facteurs qui influencent les récits et la couverture médiatique des migrations dans l'Union européenne et au Moyen-Orient et en Afrique du Nord.

Il s'agit dans une certaine mesure du suivi d'une étude menée par le programme EUROMED Migration IV de la même sous-région en 2015-2016. Elle prend une approche différente mais avec le même objectif de favoriser une meilleure compréhension de la réalité et des contraintes des médias traditionnels et des autres médias ainsi que de la manière dont ces éléments affectent leur capacité à rapporter « l'histoire de la migration ».

On a assisté à une baisse de l'intérêt médiatique porté à la migration dans les pays étudiés au cours des deux années choisies. L'apparition et la propagation du coronavirus en 2020 est une raison évidente et demeure une priorité dans l'actualité, de même que l'impact économique de la pandémie, le conflit en Syrie qui sévit depuis dix ans, et les éruptions du conflit israélo-palestinien qui débordent sur la Jordanie voisine, ainsi que les conflits en Libye et en Algérie.

La pandémie a ajouté une couche de misère pour les médias des pays considérés. Ces derniers subissaient déjà les restrictions budgétaires, la baisse de leur tirage, la disparition des revenus publicitaires et la concurrence des plateformes non traditionnelles où journalistes, activistes et semeurs de haine se bouscuaient pour occuper la sphère publique. La presse écrite a particulièrement été durement touchée et plusieurs journaux ont fermé.

Le travail à domicile depuis que le virus est devenu une menace pour la santé publique a entravé les opérations de collecte d'informations pour les médias à court d'argent. Lorsque les rapporteurs et les correspondants prenaient

¹ <https://www.theguardian.com/world/2015/sep/02/shocking-image-of-drowned-syrian-boy-shows-tragic-plight-of-refugees>

le risque d'aller faire une couverture en direct ou sur le terrain, leur intérêt était porté sur des sujets plus pressants, c'est ainsi que la migration était inévitablement reléguée au second plan par rapport aux autres priorités.

Toutefois, le sujet faisait occasionnellement la une lorsque les migrants, les réfugiés et les travailleurs domestiques étaient dépeints comme de potentiels propagateurs de coronavirus, ou lorsque la question de savoir si et comment les vacciner contre la pandémie surgissait. Un aspect qui a retenu peu ou pas du tout d'attention était ce qu'il fallait faire des réfugiés et des migrants qui avaient contracté le virus et devaient être hospitalisés, mais qui n'avaient pas les moyens de se faire soigner, qui ne pouvaient pas rivaliser avec les natifs du pays pour obtenir une place à l'hôpital et qui ne pouvaient pas se permettre de payer les bouteilles d'oxygène dont les réserves diminuaient.

Un fait récurrent est le cycle infernal de la mésinformation et de la désinformation à travers les applications de chat et les médias sociaux au sujet des vaccins et de leurs effets parallèlement à la réticence des migrants et des réfugiés à se faire vacciner lorsqu'ils en avaient l'opportunité sur la base des discours factices qu'ils acceptaient facilement.

Ce volet de l'étude met en lumière les épreuves auxquelles ont été confrontés les médias lorsqu'ils couvraient le sujet durant la période 2019-2020, tout en gardant à l'esprit que les conclusions sont plus qualitatives et théoriques que quantitatives et purement statistiques, et pourraient avoir une portée asymétrique.

L'information est basée sur un questionnaire envoyé aux journalistes, aux chercheurs universitaires, aux responsables d'ONG ainsi que sur une recherche tirée d'articles de journaux et de rapports de diverses organisations liées à la migration. Elle n'est en aucun cas concluante mais présente un panorama des points de vue, parfois contradictoires dans un même pays, et pose le défi d'aider à clarifier les choses pour les non-initiés (y compris dans les médias) en créant une prise de conscience bien nécessaire d'une question qui n'est pas prête de disparaître.

Les pays arabes couverts dans ce volet sont le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, l'Égypte, le Liban et la Jordanie. Bien que cette dernière ne borde pas la Méditerranée, elle abrite une forte population de réfugiés et de migrants arrivés en vagues au fil des décennies, notamment, les Palestiniens, les Iraquiens et les Syriens.

Le Liban aussi, abrite une importante proportion de la population de réfugiés (soit un quart de la population connue d'après certaines estimations) c'est-à-dire les Palestiniens, les Iraquiens et principalement les Syriens. Le Liban et la Jordanie accueillent des travailleurs migrants issus de diverses parties du monde mais on observe une baisse de leurs effectifs au Liban avec l'apparition de problèmes financiers et de la pandémie en 2019 et en 2020 respectivement. Le Liban, qui a longtemps été une terre d'émigrants, a enregistré une montée en flèche sans précédent de départs de ses propres ressortissants depuis 2019 en raison des maux économiques aggravés par le coronavirus et l'explosion du port de Beyrouth en août 2020.

L'Égypte, la Libye, l'Algérie, la Tunisie et le Maroc, ont vu leurs propres vagues de ressortissants tenter de traverser la Méditerranée à la recherche de verts pâturages en Europe et au-delà. De plus, ce sont des pays de transit pour les migrants et les réfugiés d'Afrique subsaharienne, et même de zones de conflits aussi lointaines que la Syrie, l'Iraq et l'Afghanistan.

Le dénominateur commun entre ces pays était l'absence relative de la couverture médiatique des migrations et le constat que des journalistes pouvaient être mal informés de la situation dans leur propre terroir, et encore moins dans d'autres pays.



Chapitre 1 : La polarisation de la couverture médiatique

La migration a été considérée comme ayant une importance secondaire au Maroc par rapport aux sujets politiques, sociaux, économiques, sportifs, artistiques, sécuritaires. Les questions de migration font l'objet d'une représentation stéréotypée dans la plupart des médias et le sujet a généralement été abordé de manière unilatérale. Les prix décernés par les organisations internationales ont donné lieu à des intérêts individuels dans certains reportages mais la migration n'est pas un sujet attrayant pour les médias.

« La migration vient généralement après l'actualité officielle, économique et politique et il y a une différence entre l'été et les autres périodes de l'année », d'après le premier répondant marocain interrogé dans le cadre de l'étude (répondant 1). Il ajoute qu'il y avait une tendance à simplifier l'image de la migration étant donné que la question était souvent traitée sur une base saisonnière.

Lorsque les *émigrés* marocains rentraient au pays en été, les médias se focalisaient sur eux, notamment la presse écrite, qui consacrait parfois des sections entières à la migration. En revanche, les médias couvraient la migration clandestine du Maroc vers les pays européens, ou la migration des Africains originaires de la région subsaharienne au Maroc. Des émissions radio- et télédiffusées périodiques consacrées à la migration ont également été produites. Leur contenu dépeignait les migrants dans un mélange de simplification, de partialité et de sérieux.

« Le sujet n'est pas une priorité dans l'agenda des médias marocains » déclare un deuxième répondant marocain (répondant 2) interrogé. « En temps normal, le Maroc est un exportateur de migrants vers l'Europe et l'Amérique du Nord et un pays d'accueil pour d'autres migrants ; aucune importance n'est accordée à ce sujet. »

Même s'il y a eu une bonne couverture dans certains cas, il y a aussi eu des reportages qui ont stigmatisé les divers groupes de migrants à travers l'utilisation de termes non appropriés et un traitement dépourvu d'éthique.

« Malheureusement, bien que la plupart des migrations se fassent par avion, nous voyons toujours des images stéréotypées liant la migration au Maroc à une « migration clandestine » ou à ceux qui ont une couleur de peau différente, tels que les migrants d'Afrique (subsaharienne), a noté un troisième répondant de ce pays (répondant 3).

Le répondant 1 a confirmé que les images comprenaient une prépondérance de bateaux, de corps, et de tragédies que les enfants et les personnes âgées migrantes vivaient, mais aussi des histoires de réussite de certains migrants dans les pays d'accueil.

Ces représentations sont de deux ordres : des images de violence qui reflètent la réalité de la politique migratoire entre le Maroc et l'UE, étant donné la présence de barricades entre les deux villes occupées de Ceuta et Melilla, avec des migrants tentant d'escalader les clôtures en métal et l'impact que cela a sur ceux-ci et de l'autre côté, des images que les médias officiels du Maroc essayaient de diffuser et qui présentaient le Maroc comme un pays d'accueil de migrants irréguliers ou qui cherchait à régulariser leur situation depuis 2014.

De plus, on notait l'aspect de la migration irrégulière des Marocains et l'absence d'images sur ces personnes. Pas en raison de la censure mais parce que le sujet de la migration ne suscite aucun intérêt depuis quatre ans. Ceux qui ont traversé le Maroc vers l'Espagne, la Libye, ou les Îles Canaries (qui sont proches du Maroc), étaient des Marocains. Quelques 10 000 Marocains ont débarqué sur les Îles Canaries à un certain moment mais il y avait peu d'images d'eux pour documenter leur arrivée et leur présence.



Le réseau marocain des journalistes d'investigation (MIRAJ) entreprend d'énormes efforts afin de former les médias en journalisme d'investigation, tout comme l'Institut pour la Diversité des Médias. Mais ce type de journalisme est toujours à ses débuts au Maroc en raison des considérations financières et des questions morales liées aux craintes des journalistes. MIRAJ dispense une formation complète en introduisant le journalisme d'investigation dans les universités et les instituts avec la migration et la traite des êtres humaines entre le Maroc et l'Espagne et le Maroc, l'Algérie et la Libye comme l'un des principaux sujets.

Il y a eu quelques tentatives dans le domaine du journalisme d'investigation, mais pas assez pour montrer les différentes facettes de la migration.

D'après le répondant 2, il est très difficile de réaliser des reportages d'investigation étant donné le contexte, l'orientation et la situation politique de la liberté de la presse au Maroc qui permettraient un journalisme d'investigation. Cependant, il y a eu d'excellents reportages produits par des journalistes marocains qui ont été reconnus par le Migration Media Award financé par l'UE. Néanmoins, de nombreux sujets qui n'ont pas été abordés prouvent qu'il y a un manque de faits qui présentent les risques, tout particulièrement ceux de la traite des êtres humaines, et la politique de l'UE sur la migration.

Il n'y avait aucun répondant au questionnaire en Algérie. L'instabilité de ce pays d'Afrique du Nord et la stricte surveillance des médias et des médias sociaux a freiné l'enthousiasme des journalistes, des chercheurs universitaires, des activistes et d'autres acteurs qui n'ont même pas pu répondre au courrier électronique de l'auteur. Au moins 190 activistes et manifestant antigouvernementaux avaient été arrêtés, selon le Comité National pour la Libération des Détenus (CNLD)². Leur sort reste inconnu. Un journaliste a accepté de répondre à travers un intermédiaire mais a déclaré plus tard par un message sur Facebook :

« Franchement parlant, je ne peux pas lui répondre (cet auteur), même brièvement, avec des informations qu'elle peut trouver sur Internet, et les informations dont je dispose ne feront qu'ajouter à mes problèmes. Je ne peux désigner personne en Algérie pour répondre de peur de lui causer un préjudice de manière non intentionnelle. Hors de ce contexte, les questions semblent très normales. Mais selon vous-savez-qui... nous n'avons pas besoin de tracas.. Je ne sais pas comment répondre à son courriel car elle ne comprendra pas notre réalité, en particulier les années qu'elle a spécifiées dans le questionnaire. Je suis désolé, je ne peux pas l'aider. »

L'intermédiaire, qui se trouve hors de l'Algérie, a affirmé que le pays était dans une très mauvaise situation, qui rappelle l'ancienne Union soviétique dans sa répression contre les opposants et les vagues d'arrestation, et a ajouté qu'un autre collègue, journaliste et activiste, avait été arrêté.

C'est pourquoi les informations sur la migration en Algérie ont été tirées de divers rapports de médias en ligne et d'ONG afin d'en comprendre la situation.

Dans un rapport intitulé : " Nouvelle flambée d'expulsions massives d'Algérie vers le Niger " (traduction) publié en novembre 2020 par le Conseil européen pour les réfugiés et les exilés, les auteurs affirment qu'au cours des mois qui ont précédé, des centaines de personnes avaient été expulsées vers le Niger.³

Il s'agissait notamment de demandeurs d'asile enregistrés et d'enfants interceptés lors de raids menés dans tout le pays et remis aux autorités nigériennes à Agadez, ou abandonnés dans le désert à la frontière. Les personnes expulsées ont fait l'objet de sévices graves de la part des forces algériennes.

Selon le collectif Alarme Phone Sahara, au moins 6 747 personnes avaient été expulsées d'Algérie en direction du Niger entre le 30 septembre et le 27 octobre. Cela constitue une augmentation considérable des expulsions qui

² <https://www.facebook.com/comitenationalpourlaliberationdesdetenusCNLD/>

³ [Rapport du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés « New Spike in Mass Expulsion from Algeria to Niger » \(en anglais\), 6 novembre 2020 https://www.ecre.org/new-spike-in-mass-expulsion-from-algeria-to-niger/](https://www.ecre.org/new-spike-in-mass-expulsion-from-algeria-to-niger/)



ont eu lieu juste après l'annonce faite le 30 septembre au parlement par le ministre algérien de l'intérieur Kamel Beldjoud au sujet d'une stratégie nationale de lutte contre la migration « illégale ».

Les « expulsions », effectuées par des « convois non officiels » vers la zone frontalière entre les deux pays, étaient fondées sur un accord bilatéral de 2014 sur le rapatriement des ressortissants nigériens sans papiers de l'Algérie vers le Niger, indique le rapport, qui ajoute que les personnes expulsées avaient visiblement été maltraitées.

« L'Algérie a le droit de protéger ses frontières, mais pas de détenir et d'expulser collectivement des migrants, notamment les enfants et les demandeurs d'asile, sans la trace d'une procédure régulière. », a déclaré Lauren Seibert, chercheuse sur les droits des réfugiés et des migrants à Human Rights Watch, citée dans le rapport.

Un mois plus tôt, Human Rights Watch (HRW) avait publié : « Algérie. Migrants et demandeurs d'asile expulsés par milliers, y compris des enfants, expulsés vers le Niger, sans procédure régulière »⁴ (traduction).

Même si chaque pays a le droit de réguler l'entrée des étrangers, le traitement de l'Algérie envers les migrants viole ses obligations en tant que partie de la Convention sur les travailleurs migrants, qui interdit les expulsions collectives et exige l'examen de chaque cas de manière individuelle.

En tant que partie des conventions des Nations unies et de l'Afrique sur les réfugiés et de la Convention contre la torture, l'Algérie est aussi liée par le principe de non-refoulement, qui interdit le retour forcé de toute personne dans les pays où elle peut faire face à la torture ou dans lequel sa vie ou sa liberté est en péril. La convention sur les réfugiés interdit d'expulser les réfugiés qui se trouvent légalement sur le territoire d'un État contractant, sauf pour des raisons de sécurité nationale ou d'ordre public.

Le principe de *non-refoulement* est un principe fondamental du droit international des réfugiés qui interdit aux États d'expulser ou de renvoyer (*refouler*) des réfugiés vers un endroit où leur vie ou leur liberté est menacée en raison de leur race, de leur religion, de leur nationalité, de leur appartenance à un certain groupe social ou de leurs opinions politiques. Ce principe est clairement exprimé par l'article 33 de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés. Les normes en matière de droits de l'homme offrent une protection supplémentaire contre le *refoulement*, en plus de celle offerte par le droit des réfugiés, notamment en ce qui concerne les situations où il existe un risque important de torture ou de traitement cruel, inhumain ou dégradant. Le principe de *non-refoulement* est largement reconnu comme une règle du droit international coutumier et est donc contraignant pour tous les États, qu'ils soient ou non parties à la Convention de 1951 ou aux instruments internationaux pertinents relatifs aux droits de l'homme.

Tout comme le Maroc et l'Algérie, la migration ne figure pas sur la liste des priorités des médias tunisiens. L'économie, la politique, le sport et la religion l'emportaient étant donné qu'ils faisaient partie des événements de l'actualité.

Il existe des reportages sérieux qui couvrent les questions migratoires, les migrants et les réfugiés en Tunisie, puisqu'un nombre important d'entre eux vit dans ce pays, soit par choix, soit de manière temporaire jusqu'à ce qu'ils aient la possibilité de migrer vers l'Europe. La Commission tunisienne chargée de la lutte contre la traite des êtres humains a identifié beaucoup de situations de traite des êtres humains de réfugiés originaires de pays côtiers d'Afrique.

« Je ferai remarquer qu'une série de la chaîne de télévision publique tunisienne a traité durant le dernier mois du ramadan (2021) de questions liées à la migration irrégulière de la Tunisie à l'Italie et a mis l'accent sur des problèmes sociaux, économiques et humanitaires très importants de centres de surveillance tunisiens et européens », a déclaré le répondant tunisien interrogé dans le cadre de cette étude.

On peut classer ces images en trois grandes catégories, à savoir, les images des médias sociaux qui mentionnent

⁴ Article de Human Rights Watch "Algeria: Migrants, Asylum Seekers Forced Out Thousands, Including Children, Expelled to Niger, Without Due Process" (en anglais), 9 octobre 2020, <https://www.hrw.org/news/2020/10/09/algeria-migrants-asylum-seekers-forced-out>

généralement les classes sociales attirées par l'idée de la migration irrégulière (familles, bébés, femmes, adolescentes), la couverture médiatique traditionnelle (presse écrite et en ligne), où il y a une attirance pour les histoires d'intérêt humain comme un cimetière à Zarzis pour les migrants morts en mer, ou les causes sociales et économiques de la migration, a-t-il ajouté.

Selon le répondant libyen interrogé, l'opinion publique libyenne considère la migration et sa couverture comme ayant une importance majeure. Toutefois, il existe peu de rapports sur la question durant la période 2019-2020, et ceux qui sont publiés sont insuffisants en raison de l'absence de groupes de soutien et d'un manque de spécialistes en investigation dans le domaine.

L'Égypte a traditionnellement occupé une place centrale au Moyen-Orient compte tenu de sa taille, de son poids politique, de son histoire et de sa situation géographique en tant que nation arabe et africaine et en raison de sa présence médiatique. Pourtant la primauté de la migration dans les médias semble susciter des réactions contradictoires de la part des journalistes et des experts.

Pour l'un des répondants égyptiens interrogé pour cette étude (répondant 1), l'immigration, tout particulièrement celle de type « illégale », n'attire pas suffisamment l'attention dans les médias locaux égyptiens, en dehors des campagnes temporaires à des intervalles espacés.

« En général, suite au ralentissement des vagues d'immigration illégales de l'Égypte du nord vers l'Italie, et du fait que le pays a réussi à les freiner, l'intérêt des médias pour le sujet a diminué. » a-t-il déclaré. « En ce qui concerne l'immigration légale, les médias n'en parlent pas beaucoup : on en parle plutôt à un niveau plus personnel dans les médias sociaux. »

Selon un deuxième répondant égyptien interrogé (répondant 2), la question épineuse de la migration irrégulière vient en troisième position après la politique et l'économie, mais tend à ressurgir fortement durant une crise : l'arrestation d'immigrants irréguliers ou un désastre comme le naufrage d'un bateau.

« En effet, je dirais que la migration n'était pas du tout un sujet, un sujet d'actualité dans les médias égyptiens pendant la période allant de 2019 à 2020. » a affirmé un troisième répondant égyptien (répondant 3). « Je dirais qu'il se classe quelque part derrière les relations avec l'UE, mais peut-être à égalité avec le sujet ignoré du changement climatique. »

Lorsqu'on en parlait, il s'agissait d'un simple compte-rendu tiré de l'actualité internationale ou s'il s'agissait d'une couverture locale, elle se focalisait sur certaines communautés.

Les migrants syriens qui ont fui conflits dans leurs pays et se sont installés en Égypte faisaient l'objet de divers reportages. Certaines histoires couvraient leur capacité à créer des entreprises, notamment les entreprises alimentaires, à réussir, mais cela ne donnait qu'une vision limitée de la communauté. Entre temps, on en savait peu sur les migrants africains, leurs histoires et leurs aspirations.

« Il m'est arrivé de voir un reportage sur les femmes migrantes, mais j'ai toujours l'impression qu'il était financé par une organisation qui travaille avec les migrants en Égypte. » a ajouté le répondant 3.

Les descriptions des migrants, des immigrés et des émigrants variaient. Alors que l'immigration légale n'était pas un sujet de conversation dans les médias égyptiens, une tendance inverse s'est établie : les émigrés égyptiens étaient largement couverts et mis en avant par une initiative baptisée « l'Égypte peut » lancée par le ministère de l'émigration, en particulier s'ils se distinguaient par des réalisations particulières.

Plusieurs conférences ont été organisées à cet effet. Le résultat est que les émigrés égyptiens peuvent revenir pour profiter de leur pays, mais les médias ne mentionnent pas les raisons de leur émigration ni les conditions qui facilitent leur retour.



Les images ont également été violentes, selon le répondant égyptien 2, notamment la publication de photos montrant des personnes en train de se noyer, les autorités arrêtant des migrants, ou des membres de la famille en pleurs après avoir perdu des proches, a déclaré le répondant.

Mais le répondant 3 égyptien n'était pas d'accord, remarquant que les images semblables à celles de 2015 avaient disparu et qu'il s'agissait beaucoup plus d'une histoire européenne. Les images des histoires locales se concentrent sur la réussite d'entreprises et des points de vente de produits alimentaires détenus et gérés par les migrants en Égypte.

Cela peut être dû au fait que les sujets qui portent sur la migration sont plus courants dans la presse écrite que dans les médias en ligne et la télévision, a déclaré un quatrième correspondant égyptien, répondant 4 qui a été contredit par un cinquième répondant égyptien, de telle sorte qu'il était difficile de déterminer lequel était le plus précis.

« Il n'y a pas de bateaux de la mort en Égypte et on fait attention à l'utilisation des photos, » a insisté le répondant 5.

Il y a eu des rapports d'enquête sur la traite des êtres humaines mais ils ne se sont pas limités à la migration étant donné qu'ils incluaient les filles embauchées comme travailleuses domestiques.

Cependant, les journalistes égyptiens ont eu du mal à mener un véritable journalisme d'investigation, les articles occasionnels étant plus susceptibles d'apparaître dans des publications en ligne comme « Mada Masr » a déclaré le répondant égyptien 3.

Le répondant 1 du Liban était plus perspicace dans son analyse du paysage médiatique libanais, en relevant trois facteurs qui rendent la migration relativement visible sur une base régulière :

La présence d'un nombre important de réfugiés au Liban ; la prévalence du racisme et de la xénophobie de la part des partis et des dirigeants politiques influents et très médiatisés, qui accusent souvent les réfugiés même lorsque les histoires n'ont rien à voir avec ceux-ci ; et l'émigration accrue des citoyens libanais en raison des crises multiples que le pays a connues. Mais d'autres sujets comme les crises sanitaire, économique et politique l'ont emporté dans la couverture médiatique au cours de ces dernières années.

« La description que les médias font de la migration est restée largement négative et biaisée. » a-t-il dit. « La plupart des articles sérieux et professionnels sur la migration ont été publiés dans les nouveaux médias en ligne indépendants et naissants plutôt que dans les médias libanais traditionnels/patrimoniaux ».

Il est difficile de séparer la question de la migration des autres sujets diffusés dans l'actualité quotidienne du Liban étant donné qu'elle est liée à l'économie, à la politique et à la sécurité, d'après la répondante 2 du Liban interrogée dans le cadre de cette étude. Pour les Libanais, cette situation a été involontaire et déclenchée par la faim, la pauvreté, l'instabilité et l'incertitude, c'est pourquoi un répondant a préféré l'appeler déplacement. Les représentations de la migration du Liban étaient liées aux crises quotidiennes touchant toutes les classes sociales.

La répondante 2 libanaise a reconnu la production de sujets journalistiques sérieux et d'analyses sur les raisons qui expliquent la migration avec le plus grand nombre d'histoires étant d'abord axés sur les implications économiques et sociales. Les reportages montrent principalement les émigrants et les diplômés d'université en quête d'opportunités et de stabilité à l'étranger, ce qui entraîne une « exode des cerveaux » et vide le pays de ses compétences de base dans tous les secteurs, surtout dans les domaines médicaux et hospitaliers du Liban autrefois distinct.

« Il existe aussi ce que les médias appellent la « migration clandestine » sur les « bateaux de la mort ». C'est la raison pour laquelle il y a une multitude de sujets et de reportages qui traitent des moyens de migration illégale et de cas de traite des êtres humaines qui sont principalement le résultat d'un désespoir croissant des Libanais et qui se terminent par des histoires de mort en mer ou sur terre, qui sont rapportées de manière dramatique, en se concentrant sur le résultat sans chercher la raison ou apporter une solution. » a-t-elle déclaré.





En revanche, lorsque les sujets portaient sur la migration des non-Libanais (réfugiés syriens, palestiniens et irakiens), l'on notait un parti pris illustré par l'utilisation de termes racistes, un langage de haine et de colère face à la présence de personnes considérées comme un fardeau pesant pour le Liban, ou une raison supplémentaire des crises que le pays traverse, selon la répondante 2 libanaise.

Les reportages sur la migration sont d'actualité et liés à des événements tels que des tragédies, tandis que l'économie et la politique sont couvertes plus largement au Liban, bien que les trois soient interconnectés, tout comme leur impact sur l'environnement.

« Le discours des médias traditionnels peut être sensationnaliste, alors que les plateformes des médias indépendants vont au-delà des représentations des migrants comme un problème à résoudre et s'orientent vers une analyse structurelle ou des causes profondes », a expliqué un troisième répondant du Liban.

Un quatrième répondant du Liban et spécialiste du genre a déclaré que les médias populaires dépeignaient toujours la migration de manière simplifiée parce que, de par leur nature même, ils n'étaient pas ouverts à la complexité, et qu'ils avaient souvent un parti pris contre les réfugiés, à l'exception de ceux qui les soutenaient de sorte qu'ils n'étaient presque jamais impartiaux, car cela aurait nécessité un investissement substantiel dans le journalisme d'investigation.

Malheureusement, la tragédie s'impose d'elle-même pour faire de la migration une actualité de premier plan lorsqu'il se produit des événements tragiques, a noté un cinquième répondant libanais. Les stéréotypes dominent généralement la couverture médiatique de la migration, notamment sur les médias sociaux, où la simplification excessive est la norme.

On assiste à des contradictions dans les perceptions des migrants : soit des partis pris aveugles en leur faveur pour des raisons politiques ou religieuses, soit des points de vue racistes pour des raisons politiques ou religieuses. On accuse aussi les migrants et les réfugiés de l'effondrement économique du Liban sur la base d'opinions racistes et non de données scientifiques, statistiques ou fondées sur la recherche. À l'autre bout du spectre, des journalistes et des activistes ont produit des reportages d'investigation objectifs sérieux et impartiaux, bien que ce soit un petit nombre comparé aux perceptions stéréotypées qui prévalaient.

La migration avec toutes ses permutations est une question sensible et épineuse depuis plusieurs années, à laquelle les responsables en général et les médias en particulier ne s'intéressent pas suffisamment, a expliqué un sixième répondant libanais.

« On peut donc dire que les médias n'ont pas réussi à traiter cette question comme une cause nationale qui mérite plus de traitement et d'attention », a-t-elle affirmé. « Cela est vraiment évident dans les productions des médias où les sujets politiques sont les plus prioritaires alors que la couverture de ces questions historiques émerge de rapports classiques simplifiés qui n'entrent pas en détail dans les causes et les conséquences (de la migration), positives ou négatives. »

Dans la pratique, s'il s'agissait de tentatives illégales de migration à partir du Liban qui ont été déjouées sur les côtes libanaises, ou de l'exposition de passeurs et des détails de leurs arrestations, le sujet était traité en priorité dans les journaux télévisés, comme sur LBCI TV. Au cas où le sujet n'avait pas d'angle local, il était relégué à l'actualité internationale, dans la seconde ou la dernière partie du journal.

« Dans la chaîne où je travaille, le sujet est tout d'abord traité d'un point de vue humanitaire et deuxièmement, à partir dans une perspective journalistique loin de toute politisation. » d'après le répondant libanais 7, qui a ajouté que la couverture impliquait les aspects de la migration et ses causes qui étaient principalement humanitaires, économiques et politiques.

Les images des migrants reflétaient les politiques éditoriales avec une tendance à exagérer les difficultés telles que



la misère des réfugiés dans des camps surpeuplés et insalubres ou des chambres communes dans lesquelles les travailleurs migrants vivaient dans de mauvaises conditions.

« La plupart des médias des différentes plateformes utilisent de nombreuses images violentes telles que des corps dans la mer et des bateaux dispersés de part et d'autre avec des corps sur le rivage, particulièrement ceux des enfants », a déploré la répondante libanaise 2.

Mais il y a également eu une couverture du sort des travailleurs domestiques migrants et des nounous qui ont été maltraités, qui ont fini par maltraiter les enfants dont ils avaient la charge, ou qui ont désespéré après des abus persistants et se sont ôtés leur propre vie.

D'après le répondant 5 libanais, lorsque des images violentes sont diffusées ou publiées, les destinataires en sont avertis, notamment dans les médias audiovisuels, mais sur les médias sociaux, c'est du libre-service.

Le répondant 7 libanais affirmait que certaines chaînes de télévision se moquent de diffuser des images inhumaines et inappropriées, violant clairement l'éthique des médias et le bon goût, alors que d'autres comme la sienne ne diffusent pas les images de corps, couvrent les visages d'enfants et produisent des reportages sur les retrouvailles de familles et les fins heureuses.

Le journalisme d'investigation a fait quelques percées au Liban, mais il lui manque un soutien et une orientation éditoriales durables, des ressources financières et un suivi, autant d'éléments que les médias libanais traditionnels n'ont pas considérés comme une priorité étant donné qu'un bon nombre d'entre eux ont subi des revers à plusieurs reprises.

Alors que les médias traditionnels ont continué à diffuser un discours essentiellement négatif, les histoires de migration se sont multipliées dans les médias indépendants financés par la communauté internationale comme Megaphone, Daraj, Le Public Source et Mashallah News, selon le répondant libanais 1.

« Al-Jadid TV fait du journalisme d'investigation autour du trafic d'organes, de la traite des êtres humaines et du travail du sexe forcé », affirme un autre répondant libanais d'une chaîne locale qui consacre du temps et des ressources pour mettre les officiels sur la sellette et dénoncer la corruption.

Il y a eu une couverture sporadique des travailleurs du sexe d'Europe de l'Est - des femmes embauchées sous de faux prétextes comme danseuses ou hôtesse dans des bars et des hôtels miteux - qui ont fini par être obligées de faire plus et dont les histoires ont été publiées ou exposées à l'antenne lorsque les autorités ont fait une descente sur leur lieu de travail.

Le journalisme d'investigation existant dans les médias libanais n'a pas été fondé sur des données scientifiques et des détails techniques, à quelques exceptions près, de l'avis du répondant libanais 8 qui ajoute que les reportages sur la migration étaient de nature classique et détachés du concept de journalisme d'investigation moderne.

Certains reportages d'investigation sont plutôt faussés. Les chaînes partisans diffusent des histoires sur la nécessité d'interdire l'entrée des réfugiés et des migrants et d'envoyer ces derniers dans leurs pays d'origine, pendant que les autres chaînes produisent des reportages plus raisonnés sur la traite des êtres humaines, les personnes qui en sont responsables et l'argent qui y est versé.

Les questions de migration, de déplacement et d'asile ont occupé une place centrale dans la liste des priorités de l'actualité en Jordanie, dans les commentaires entre les personnes et dans le discours du pays en général, selon le premier répondant de Jordanie interviewé.

Pour le cas de la Jordanie, la migration est souvent liée à la création de l'État jordanien et à son développement à travers différentes époques. La Jordanie a vécu la Nakba (création de l'État d'Israël), la guerre israélo-arabe des six

jours de 1967, les événements de la guerre civile libanaise de 1975-90, la deuxième guerre du Golfe (1990-91) et le déplacement des Jordaniens du Koweït, la troisième guerre du Golfe (invasion de l'Irak par les États-Unis en 2003) et le déplacement des Irakiens vers la Jordanie, la guerre en Syrie (qui a commencé en 2011) et le déplacement des Syriens.

Les migrations étaient alors un sujet important dans les médias mais étaient liées à l'époque où celles-ci se déroulaient et aussitôt que les vagues de déplacement ont cessé et que les réfugiés se sont installés en Jordanie, leur couverture a diminué.

Lorsque les déplacements ou les mouvements de populations ont commencé, la couverture médiatique a eu tendance à faire preuve de compassion envers les déplacés et le sujet était présenté dans une perspective humanitaire mais après l'installation des réfugiés et le changement des attitudes politiques liées au déplacement, la donne a changé et des voix se sont élevées pour s'enquérir des coûts économiques, politiques, sécuritaires, environnementaux et sociaux encourus par la présence des réfugiés. Il n'y avait aucune section ou thème fixes portant sur l'asile et le déplacement dans la presse jordanienne, et les déplacés en dépit de leur grand nombre, n'étaient pas un groupe qui faisait l'objet d'une couverture médiatique constante et régulière.

« Il n'y a pas beaucoup de journalisme sur la situation des migrants », a déclaré le répondant 2 de Jordanie. « Nous réalisons une émission radiophonique sur les migrants égyptiens et elle est très suivie par les Égyptiens (migrants en Jordanie) et certains responsables gouvernementaux. »

Malgré les efforts de certains journalistes de médias indépendants limités à publier des articles liés à la situation des migrants en Jordanie, au cadre juridique qui les régit ou au contexte des droits légaux liés à leur exposition aux violations, ils ne constituaient pas une priorité et ne faisaient pas l'objet d'un contenu d'actualité quotidien. Les représentations de sujets liés à la migration n'étaient pas claires pour les journalistes et les médias en général.

« Même lorsqu'ils figuraient dans les sujets de fond, ils n'étaient pas expliqués de manière convenable, de sorte que la question est simplifiée et qu'ils sont représentés comme des violations, avec un violeur et une victime », a déclaré le répondant 3 de Jordanie. « Même la victime n'est pas représentée de manière professionnelle, en plus une partie du contenu publié confond les concepts et associe la migration au danger du changement démographique ou du changement culturel. »

Le classement de la migration dans les journaux comme le Jordan Times variait en fonction du poids des événements. Elle occupait la première place en cas de vagues migratoires de grande ampleur, comme les afflux syriens en 2015 et les « bateaux de la mort » en Méditerranée. Mais de manière générale, la migration figurait après l'économie, la politique et d'autres sujets.

Le débat sur les migrants survenait lorsque les politiciens examinaient les difficultés auxquelles le pays était confronté avec une chasse aux coupables mettant en avant la présence des réfugiés qui exerce une pression considérable sur les ressources, ce qui a conduit les Jordaniens à demander l'aide des pays donateurs à travers le monde. Le terme « réfugiés » était utilisé lorsqu'on parlait du chômage ou lorsqu'un crime qui impliquait des réfugiés avait été commis. Les migrants de Jordanie sont généralement des travailleurs ou des personnes qui viennent sur visa médical, tels que les Soudanais et les Yéménites et qui décident d'y rester. Les journalistes jordaniens produisent parfois des histoires sur ceux-ci, mais ce sont les reporters étrangers en visite qui le font beaucoup plus.

« La plupart des photos de migrants étaient celles de la migration irrégulière et du grand nombre de migrants devant le quartier général des Nations unies, de sit-in, de bateaux et de morts ou d'enfants et de femmes migrants épuisés par des vies instables. » a dit le répondant 3 jordanien.

Un quatrième répondant de Jordanie a déclaré que la loi interdit la publication d'images violentes, de sorte que les photos les plus fréquemment utilisées étaient lorsque le personnel de l'armée croisait des réfugiés aux frontières.

En Jordanie, il y avait une volonté d'aborder le sujet par le biais de reportages d'investigation, mais leur rareté était due aux faibles capacités des journalistes à enquêter sur de telles questions, au manque d'urgence des médias à effectuer des recherches et des enquêtes, à l'absence de financement adéquat pour produire les articles, et à l'obstruction de l'État à l'accès des journalistes à l'information, qui a créé un obstacle majeur, a expliqué le répondant jordanien 3.



Chapitre 2 : Les effets de la pandémie de Covid-19 sur les reportages et la couverture médiatiques des questions liées à la migration

« Le Coronavirus a affecté tous les aspects de la vie au Maroc mais a surtout eu un grave impact sur les migrants étant donné la fermeture des frontières et la difficulté de circuler », a déclaré le répondant 3 marocain au sujet de la pandémie. Il a causé un changement d'attitudes à l'égard de la migration au moment où l'attention de chaque pays se tourne vers ses propres ressources, production locale et citoyens.

« La crise du Covid a relégué la question de la migration au second plan dans l'actualité et la couverture médiatique pendant la période de la pandémie a été insuffisante, bien qu'une nouvelle forme soit apparue, celle des migrants forcés, ou des migrants et demandeurs d'asile bloqués dans les aéroports et aux postes de contrôle frontaliers du monde entier pendant de nombreux mois dans des conditions tragiques et inhumaines » d'après le répondant 1 marocain.

Le répondant 2 marocain était d'accord, affirmant que la migration avait diminué dans les médias marocains avec la survenue du coronavirus et des confinements et les quarantaines n'étaient pas mises en valeur. Le gouvernement a ignoré les migrants en conséquence.

« Algeria: Reforming migration and asylum systems in a time of crisis » (en anglais) est un rapport de Chloe Teevan publié en novembre 2020 par le Centre européen de gestion des politiques de développement (ECPDM), un groupe de réflexion indépendant de premier plan basé aux Pays-Bas et en Belgique ayant pour partenaire des ministères, des institutions et des organismes internationaux, des groupes de réflexion, des chercheurs universitaires et des acteurs sociaux et académiques d'Afrique, d'Europe et au-delà.⁵

Il s'agit d'une étude de cas et d'une partie d'un rapport plus large sur les systèmes d'asile, d'accueil et de protection des migrants, comme indiqué dans la préface, qui cherche à comprendre certaines des dynamiques qui poussent ou empêchent la réforme de ces systèmes tout en proposant des points d'entrée initiaux pour la coopération internationale. Trois autres pays sont compris dans ce rapport : le Maroc, l'Égypte et la Tunisie. Tous les quatre sont des pays d'origine, de transit et de destination, chacun étant caractérisé par une dynamique complexe de déplacement et de migration.

Le dénominateur commun entre ces quatre pays est le coronavirus qui a « aggravé plusieurs problèmes politiques et économiques existants auxquels ces pays étaient confrontés, notamment le chômage élevé et une détérioration des services publics, qui posent des défis renouvelés aussi bien pour la population locale que celle des migrants. »

L'Algérie serait très protectrice de sa souveraineté et plutôt réticente à travailler directement avec l'UE et ses États membres sur la gouvernance des migrations, écrit l'auteur du rapport dans l'introduction. Elle maintient également la stricte surveillance de ses frontières et empêche plusieurs départs vers l'Europe.

⁵ Rapport du Centre européen de gestion des politiques de développement (ECPDM) « Algeria: Reforming migration and asylum systems in a time of crisis », 28 novembre 2020 <https://ecdpm.org/publications/algeria-reforming-migration-asylum-systems-time-crisis/>

Les énormes défis auxquels l'Algérie fait face, maintenant renforcés par le Covid-19, signifient qu'une réforme sur l'asile et l'amélioration des traitements des migrants et des réfugiés africains de la zone subsaharienne sont peu probables dans un avenir immédiat. En effet, le COVID-19 semble avoir à la fois augmenté les pressions migratoires parmi les jeunes Algériens, tout en conduisant à une intensification des contrôles gouvernementaux sur ceux qui cherchent à entrer en Algérie depuis l'Afrique subsaharienne.

Les restrictions de mouvements en raison du coronavirus ont ajouté une couche supplémentaire aux difficultés des migrants qui cherchent à entrer en Algérie à partir de l'Afrique subsaharienne. Les confinements et les mesures de restriction ont eu un effet direct sur les natifs et les étrangers. Dans le cas de la couverture médiatique, les priorités des salles de rédaction en matière d'information et de budget ont changé, passant de la couverture habituelle à la crise en cours. Les journalistes et les rédacteurs en chef ont été soumis à des pressions supplémentaires pour produire du contenu et continuer à couvrir leurs sujets habituels, ce qui a eu pour effet d'épuiser les ressources.

En Tunisie, le Covid-19 a inévitablement affecté les attitudes à l'égard des migrants et la manière dont les médias en ont rendu compte, ainsi que les problèmes causés par la pandémie.

Une section du rapport de la Commission tunisienne en charge de la lutte contre la traite des êtres humains a mentionné une hausse de la traite des êtres humains durant la période couverte et une détérioration de leur situation en raison de la pandémie.

Le coronavirus a joué un rôle dans l'équation libyenne. On a observé la crainte d'employer des migrants ou de traiter avec eux avec la propagation de la pandémie et d'autres maladies contagieuses.

Un nombre indéterminé de journalistes libyens ont écrit sur le retard pris par le gouvernement dans l'obtention des vaccins et sur les soupçons de corruption dans la lutte contre le Covid-19, étant donné le montant d'argent versé pour les médicaments. De plus, les médias ont critiqué la plupart des centres de quarantaine qui manqueraient d'infrastructures et d'équipement adéquats.

Le coronavirus combiné à la migration a vexé les Égyptiens et selon les médias ils n'appréciaient pas la façon dont certains pays du Golfe arabe traitaient les communautés égyptiennes dans ces États et les considéraient comme des propagateurs du Covid-19.

La question primordiale de la migration en Égypte a disparu au cours des deux dernières années en raison des confinements, en plus de la crainte d'être infecté dans les pays d'origine, les pays de transit et les pays d'accueil, selon le répondant 2 égyptien.

Le Covid-19 a longtemps assombri les attitudes à l'égard des migrants et la façon dont les médias libanais ont rendu compte de ces derniers par rapport à la pandémie.

« Très tôt, certaines actions discriminatoires, sous le couvert des mesures anticovid, ont été exécutées à l'encontre des réfugiés et des migrants », a déclaré le répondant libanais 1. « Mais la pandémie a pris une telle ampleur que ces histoires ont perdu toute pertinence par la suite. »

Ces actions discriminatoires se sont traduites par des discours anti-syriens et anti-palestiniens avec la crainte que leurs camps de réfugiés deviennent des épicentres de la pandémie en raison de la densité de la population qu'ils abritent, du taux de natalité élevé parmi les résidents et des mauvaises conditions sanitaires. Les réfugiés et les déplacés étaient accusés de prendre ce qui revenait légitimement aux Libanais, en particulier les emplois, à un moment où l'économie commençait à sombrer, où les gens n'avaient pas facilement accès à leurs comptes bancaires, et où les conditions de confinement impliquaient de graves pertes financières.

« La politique de droite s'est manifestée dans le discours du vaccin médiatisé, surtout sur la question de savoir ceux

qui devaient recevoir le vaccin », a dit le répondant 8 libanais. « Certains ont appelé à refuser le vaccin aux réfugiés et aux migrants, pendant que d'autres préconisaient des confinements forcés dans les camps et leur isolation du reste du pays. »

L'impact de la pandémie était étroitement lié aux problèmes de la défaillance de l'État et de l'effondrement du système financier, selon le répondant 4 libanais. Ces derniers ont à leur tour conduit à la couverture du retour des travailleurs domestiques et ouvriers en Afrique et en Asie et ont aggravé les rapports xénophobes prétendant que les Syriens étaient responsables du chômage au Liban.

La main-d'œuvre syrienne travaille dans la construction et d'autres emplois dans le pays depuis des décennies. Mais le conflit en Syrie qui a commencé en 2011 a amené des centaines de milliers de Syriens à chercher refuge dans le Liban voisin, au grand dam de plusieurs Libanais.

Lorsque la pandémie est apparue, les médias libanais étaient d'abord occupés à faire le compte du nombre de cas par district et par gouvernorat. Lorsqu'elle a légèrement échappé au contrôle, les préoccupations ont été orientées vers les moyens de se protéger, de contenir la propagation et de garder les migrants et les réfugiés isolés à cause de leurs conditions de vie précaires.

Dès que les vaccins ont fait les gros titres, le sujet de préoccupation des médias devenait le moyen d'acquérir les médicaments et de vacciner la population jusqu'à ce qu'une controverse soit suscitée pour savoir si les migrants et les réfugiés devaient être pris en compte dans ces campagnes. Les médias qui avaient profité du mouvement de sensibilisation ont insisté sur l'importance de faire vacciner les réfugiés pour contrôler la propagation.

« Il y a bien sûr un effet, » a soutenu le répondant 7 libanais. « Les Libanais ont le sentiment que les réfugiés ne prennent pas les précautions nécessaires pour contrecarrer le coronavirus et certains médias les ont en partie tenus pour responsables de la propagation de la pandémie mais d'autres médias ont géré cette situation strictement comme un fait d'actualité en rendant compte du pourcentage de cas infectés, sur les moyens de remonter jusqu'à eux et plus tard comment les vacciner. »

Comme dans les autres pays arabes, les migrants de Jordanie ont été sévèrement affectés par la propagation du coronavirus, en particulier le grand nombre, qui a perdu les revenus perçus d'emplois journaliers et par l'incapacité de voyager pour retourner dans leur pays.

La couverture des problèmes des migrants était inadéquate et en deçà de la norme, et les migrants ont été confrontés à des difficultés lorsque la Jordanie a imposé des couvre-feux et des confinements totaux qui les ont affectés de manière négative, car la plupart étaient des travailleurs journaliers et les secteurs qui les employaient étaient paralysés, selon le répondant 3 jordanien.

« Les migrants ont été durement touchés, plusieurs ont perdu leurs emplois journaliers et l'incapacité de voyager a représenté un énorme problème pour eux » d'après le répondant 2 jordanien.



Chapitre 3 : les aspects économiques et politiques, ce qu'ils signifient et comment ils influencent la couverture médiatique de la migration

Sur une note positive, la migration a transformé les attitudes, entraînant des changements dans la législation marocaine, notamment dans le traitement des rapports par le Conseil national des droits de l'homme qui a joué un rôle actif dans ce domaine, ainsi que par plusieurs organes partisans et parlementaires, a déclaré le répondant 3 marocain.

Mais le répondant 1 marocain était plus circonspect, citant une disparité des attitudes, notamment la discussion marocaine sur le droit des migrants à voter lors des élections législatives. Cette question a suscité un débat dans les articles de presse, qui a eu un impact majeur sur la position du gouvernement. L'intérêt pour la question était mesuré par l'existence d'un organe officiel, un quasi-ministère, en charge des affaires migratoires.

Les migrants étaient absents de la scène médiatique marocaine, tout comme les minorités et les groupes marginalisés, en dehors de quelques périodes de pointe, ou lors de crises, le cas des tensions entre le Maroc et l'Espagne en 2021 en étant un exemple.

Le répondant 2 marocain a fourni davantage de détails : les médias ont exercé une influence sur la politique publique du Maroc à travers la couverture des violations à l'égard des migrants irréguliers par les autorités et des conditions précaires de ces derniers avant 2013.

Ce sont les médias libres et indépendants, et non les médias officiels qui ont couvert ce mouvement de migration et ces violations. « Cela a produit une prise de conscience dans une partie de l'opinion publique et des activistes des droits de l'homme. »

Le Conseil national des droits de l'homme a produit un important rapport sur la politique de migration et d'asile qui a ensuite été articulé en 2014. Mais en 2019, sous l'administration de plusieurs gouvernements, le sujet était notablement absent et manquait d'intérêt politique.

« On a tenu compte des migrants dans l'aide fournie aux groupes vulnérables au début de la période de confinement de mars à juin 2020. Sinon, il n'y avait aucun soutien financier ou médical pour les migrants et les médias officiels ont évité le sujet », a déclaré le répondant 2 marocain.

Fait intéressant, les répondants ne se sont pas accordés sur le nombre de ministères et d'organes chargés des affaires liées à la migration et aux réfugiés.

Le répondant marocain 3 a mentionné plusieurs organismes officiels qui travaillent et coopèrent dans le domaine de la migration et de l'asile : le ministère de la Famille et de la Solidarité, le ministère de l'Intérieur, le ministère des Affaires étrangères, de la coopération africaine et des expatriés marocains, et le Haut-commissariat au Plan qui est une référence pour les organismes internationaux et les médias étant donné que le Maroc n'est plus uniquement un pays de transit, mais aussi un pays d'accueil, ce qui entraîne une coopération entre tous ces organismes pour faciliter les choses.



Le répondant 1 marocain a déclaré qu'il y avait un organisme officiel en charge des questions migratoires à savoir le ministère des Marocains Résidents à l'étranger et des affaires migratoires et le comité parlementaire qui supervise ces affaires entre autres responsabilités.

Le répondant 2 marocain a cité trois organisations principales : Le ministère d'État chargé des affaires des migrants et des expatriés qui gère la question des migrants au Maroc, mais cette tâche n'est plus de son ressort. Il a aussi mentionné le ministère de l'intérieur et la Direction de la Migration et de la Surveillance des Frontières. Un organisme récent est le Comité chargé de la traite des êtres humains. Une quatrième institution, le Conseil national des droits de l'homme, surveille le degré de respect des droits de l'homme par le Maroc à l'égard des migrants, comme leur détention.

« Le problème c'est l'accès à l'information et le Ministère de l'intérieur n'est pas très accessible à cet égard » s'est-il plaint. « Un autre problème est celui des informations contradictoires. »

Une question concernant les organisations locales ou les ONG étrangères qui gèrent les migrants et les réfugiés a produit des résultats contrastés.

Le répondant 3 marocain a déclaré qu'il y a avait « plusieurs » organisations internationales travaillant dans le domaine de la migration, le HCR, l'OIM, l'OIT et l'UE, des ambassades et des dizaines de groupes européens liés à la migration qui coopèrent toutes et organisent des activités conjointes.

Le répondant 1 marocain a mentionné la coopération avec plusieurs organisations euro-méditerranéennes, africaines et d'autres mais n'a pas donné d'autres détails, relevant qu'il existait une certaine coordination et une certaine concurrence entre elles ; quelques informations officielles d'organisations internationales et d'ONG sont crédibles mais il existe certaines données qui restent fragmentées, incomplètes et non exactes.

Le Maroc organise régulièrement des forums internationaux de haut-niveau sur la migration en coopération avec des organisations internationales majeures.

Le répondant marocain 2 a identifié l'OIM, le HCR et l'UNICEF comme sources d'information clés étant donné la rareté des données officielles.


« Nous essayons de comparer nos informations et les statistiques de différentes sources et de conférences internationales afin d'éviter de nous fier à une seule source. » a-t-il expliqué. « Bien sûr, ces organisations ont leur mission et leur stratégie pour véhiculer leurs messages au public, alors nous essayons toujours d'être prudents lorsque nous traitons avec les déclarations, les discours et les statistiques provenant de conférences internationales qui ont aussi leurs calculs. »

En dépit d'une couverture crédible et professionnelle de la question de la migration, il n'y a eu aucun changement réel dans la législation de Tunisie visant à protéger les migrants. La Tunisie traite toujours la migration sur la base d'une loi de 2004, malgré les appels de la part des experts à l'amender, à l'actualiser et à la rendre conforme aux normes législatives internationales.

La Commission tunisienne de lutte contre la traite des êtres humains, une organisation publique nationale chargée du respect des droits de l'homme, qui lutte contre la traite des êtres humains et introduit et promeut cette culture en Tunisie, produit des rapports annuels complets sur ces questions.

Les médias audiovisuels tunisiens étaient plus impliqués dans le débat sur la raison officielle et la défaillance des politiques économiques et sociales relatives à la migration. Les plateformes Inkyfada, Nouwaat, Al Katiba et Muhajir ont abordé la migration calmement et sobrement dans plusieurs reportages d'investigation.





Le répondant tunisien qui a été interrogé pour l'étude ne savait pas combien d'organisations internationales et ONG travaillaient dans le domaine de la migration en Tunisie mais a déclaré que celles qui étaient les plus actives dans la production des rapports, qui organisaient des rassemblements et mettaient sur pied des ateliers étaient les branches de l'OIM de Tunis, le HCR et le Forum tunisien pour les droits sociaux et économiques.

« La plupart des rapports sont crédibles et sont utilisés comme des références en matière de couverture médiatique » a-t-il déclaré.

La migration en tant que sujet en Libye était mitigée avec divers thèmes politiques et sécuritaires et nécessitait des lois plus spécialisées, ainsi il n'y avait aucune indication qu'elle avait influencé la politique, la législation et les attitudes publiques.

Les services liés à la migration, tels que les abris pour les déplacés, sont du ressort du ministère de l'Intérieur, a déclaré un répondant libyen. Un département directement lié aux migrants internes se concentre sur les questions nationales de réconciliation entre les différentes régions et il y a une emphase sur ce sujet de la part du gouvernement de sorte que les déplacés internes et les réfugiés sont considérés comme l'un des problèmes les plus importants auxquels les Libyens sont confrontés, en raison de guerres et de conflits internes.

Aucune information n'a pu être obtenue sur le nombre d'organisations internationales qui s'occupaient de la migration en Libye. Comme pour de nombreux sujets, les journalistes ont fait face à une pénurie de données et à l'absence de lois sur les médias leur permettant d'avoir accès à l'information.

La couverture médiatique des médias égyptiens n'a pas influencé la législation ou les attitudes publiques, mais certains membres du parlement ont reçu la charge de représenter les émigrés égyptiens à l'étranger afin de maintenir et de renforcer leurs liens avec le pays d'origine.

Cette question va au-delà de l'orientation publique et médiatique de la migration et a inclus des histoires sur l'accès aux possibilités d'emploi pour les jeunes des villages et des gouvernorats remarquables pour la migration irrégulière de leurs jeunes, ainsi que la nécessité d'une formation permettant d'établir des projets entrepreneuriaux. La majorité des jeunes gens qui cherchaient à émigrer ont rejeté ces initiatives, estimant qu'aller à l'étranger produirait des richesses rapides, selon le répondant 2 égyptien.

« Toutes les politiques ou législations viennent du haut vers le bas », a déclaré le répondant 3 égyptien. « Aucune formation des nouveaux partis n'est basée sur les politiques migratoires. De plus, à l'exception de la communauté syrienne, les migrants d'Égypte sont considérés comme étant de passage, de sorte que les attitudes publiques ne sont pas beaucoup ressenties. Dans le cas des Syriens (qu'on les aime ou qu'on les déteste) ce n'est pas la première fois qu'ils viennent en Égypte comme migrants pour y rester.

« De même que les vagues qui sont venues à la fin du XVIII^{ème} siècle, on s'attend à ce qu'ils restent. Ils sont capables de mieux s'intégrer en Égypte que toute autre nationalité. »

La question de savoir qui était en charge des migrants en Égypte et sous quel ressort était leurs affaires, a suscité différentes réponses.

Le ministère d'État à l'Émigration est la principale entité gouvernementale, tandis que le ministère des Affaires étrangères intervient dans certaines questions sans conflit apparent entre eux, constituait l'une des réponses.

Le Comité national de lutte contre la migration illégale et la traite des êtres humains sous l'auspice du cabinet, du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Solidarité sociale représentés au sein du corps des initiatives des petites et moyennes entreprises et le Conseil national de la maternité et de

l'enfance est une autre réponse.

Une troisième vague a répondu que le HCR est chargé du Protocole d'entente (PE) avec les divers ministères afin de fournir de l'aide aux réfugiés, tout particulièrement depuis que l'Égypte est un pays de transit et non d'asile.

Les répondants étaient même incertains du nombre et des noms des organisations internationales impliquées dans les questions migratoires. Deux ont déclaré qu'ils ne le savaient pas, un a cité l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) d'Égypte, un autre a affirmé que le HCR gérait la plupart des questions en collaboration avec le gouvernement égyptien, ajoutant que les chiffres étaient évidemment exagérés à l'occasion à des fins politiques. Une personne a déclaré qu'elle n'avait jamais entendu parler de telles organisations, et que si elles existaient, elles ne bénéficiaient pas d'une couverture médiatique.

Contrairement à la Grèce, où la couverture médiatique de la migration a permis de façonner les attitudes politiques et publiques, le discours politique au Liban a donné le ton médiatique sur la migration étant donné l'extrême politisation de la plupart des organisations médiatiques et leurs connexions directes aux partis et dirigeants politiques, a déclaré le répondant 1 libanais.

Mais certains rapports d'investigation ont réussi à influencer les opinions du public grâce aux groupes de société civile en rassemblant des soutiens sur la question de la traite des êtres humains et des sondages sur les conditions des travailleurs migrants étrangers au Liban.

« Généralement, le Liban n'est pas épargné d'un virage vers la droite, ce que les médias à large audience affiliés à l'État propagent également. » a dit le répondant 8 libanais. « Les migrants sont diabolisés par les diverses figures politiques qui ont des plateformes médiatiques, ce qui se traduit à son tour par une attitude d'hostilité envers les réfugiés qui n'est pas séparée des anciennes histoires d'inimitiés perçues dans le contexte de la guerre civile. »

« Au Liban, la couverture médiatique de la migration n'a pas affecté la politique ou la législation et les postures publiques », a déclaré le répondant 5 libanais. « Un million de personnes descendues dans les rues pour manifester contre l'effondrement de l'économie n'a pas eu d'impact, la situation ici reste inchangée. »

Il se pourrait aussi que la discussion de la législation en la matière soit confuse et manque de clarté. Les médias ont eu tendance à transmettre des points de vue et des déclarations sans creuser les aspects juridiques, les causes et les conséquences de la migration, ainsi que leurs ramifications. La migration a parfois fait l'objet d'une discussion au parlement et dans les réunions de cabinet ainsi que dans certaines réunions partisans, mais rien de plus.

La confusion s'est étendue à la sphère gouvernementale où les intérêts et priorités des ministères divergeaient, suivant les programmes politiques et sectaires des partis qui les contrôlaient.

Le répondant 1 libanais a déclaré que le ministère des affaires sociales (qui a intégré l'éphémère Bureau du ministre d'État aux Affaires des réfugiés), le ministère de l'Intérieur et des municipalités, le ministère de l'Éducation, et les agences des Nations unies telles que le HCR, l'UNRWA et l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) s'occupaient de la migration dans une coordination sans enthousiasme.

La répondante 2 libanaise, qui a collaboré étroitement sur la question, a nommé le ministère des Affaires sociales, le ministère de la Justice, le ministère du Travail, la direction générale de la Sécurité interne, le directeur général de la Sécurité générale, la direction générale de la Sûreté nationale, le ministère public, le système judiciaire et les centres de sécurité comme parties prenantes.

« Mais coordination entre eux a fait défaut dans la plupart des cas, ce qui a eu un impact négatif sur la couverture médiatique précise et équilibrée des réfugiés, des migrants et de la traite des êtres humains » a-t-elle déclaré. « Par conséquent, il y a des données contradictoires sur le nombre de migrants et des camouflages sur l'identité des trafiquants ainsi que de leurs affiliations partisans et sectaires. L'issue pour les médias était de se contenter des

histoires sur les disparus et les morts en raison de la difficulté à enquêter sur les causes. »

Le ministère de l'intérieur et le ministère de la Défense, notamment en ce qui concerne les camps de réfugiés palestiniens, faisaient également partie de l'équation juridictionnelle.

« Il n'y a pas de coordination entre eux pour la plupart et les éléments politiques, personnels et sectaires interfèrent dans la manière dont la question est traitée », selon le répondant 7 libanais, qui explique les problèmes qui découlent de la répartition de l'aide étrangère aux personnes dans le besoin.

Le répondant libanais 1 a salué la « crédibilité relativement élevée des chiffres » émis par le HCR et des institutions académiques telles que l'Institut Issam Fares pour la politique publique et les affaires internationales de l'Université américaine de Beyrouth sur ces questions.

La plupart des organisations des Nations unies et des ONG internationales qui s'occupent de la migration et de la traite humaine ont des bureaux au Liban : le HCR, l'OIM, l'ONUDD, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, le PNUD, l'Organe des affaires économiques et sociales du Secrétariat des Nations unies, le Fonds des Nations unies pour la population, la Banque mondiale et l'OIT.

« Il y a une coordination régulière parmi ces organisations internationales puisque la plupart d'entre elles ont un lien avec les Nations unies, alors les médias dépendent de leurs statistiques », a déclaré la répondante 2 libanaise. « Concernant les données du gouvernement, elles sont la plupart du temps contradictoires et mènent parfois au mieux à la confusion, ce qui se reflète dans les reportages des médias. »

Divers organismes internationaux notamment ceux des Nations unies et de divers pays, principalement de l'UE et d'Amérique du Nord s'occupent de la condition des travailleurs domestiques migrants et de l'intégration des réfugiés syriens dans la main-d'œuvre. La fiabilité des statistiques publiées par le gouvernement varie selon la surveillance des organisations internationales et des organisations de la société civile nationale.

« J'ai l'impression qu'en raison de la surveillance de la plupart des chiffres, les statistiques officielles (libanaises) sont relativement faibles », de l'avis du répondant 4 libanais. « Cependant, plusieurs organes médiatiques choisissent les données qu'ils préfèrent dans l'intérêt de leurs agendas. »

Le répondant 5 libanais pensait que les statistiques du gouvernement n'avaient aucune crédibilité et que les chiffres des ONG locales et internationales étaient redevables à leurs donateurs respectifs, ce qui signifie qu'elles pourraient avoir manqué de transparence. Ainsi les journalistes devaient chercher une multitude de sources et les comparer.

« Jusqu'à présent, l'impact des migrations et des déplacements s'est limité à quelques pratiques au niveau du discours national ou à quelques discussions scientifiques et universitaires, et quelques ateliers ou conférences ont été organisés pour aborder la question de la couverture médiatique qui viole les droits de l'homme des groupes marginalisés ou faibles comme les réfugiés, mais ces discussions ne se sont pas développées en législation nationale et ne sont pas devenues des constructions politiques ou partisans », selon le répondant 1 jordanien.

La couverture médiatique des migrants en Jordanie n'a pas façonné les politiques et les lois mais a eu un impact sur l'opinion publique, le ton sur les réfugiés dans les médias jordaniens reflétant celui de la rue.

À la question de savoir quels ministères en Jordanie gèrent les affaires des migrants et des réfugiés, les personnes interrogées ont donné des réponses différentes : le ministère de l'Intérieur qui s'occupe de l'asile et des réfugiés, le ministère du Développement social, le département des affaires des réfugiés de la Direction générale de la sécurité générale qui se concentre entièrement sur les réfugiés syriens, et le département des affaires du travail des migrants au ministère du Travail. Il y a différents domaines de spécialité en matière de sécurité et d'organisation qui réglementent le marché du travail.



Les Nations unies et les organisations internationales qui s'occupent des droits des migrants en Jordanie comprennent l'OIM, le HCR et le conseil norvégien pour les réfugiés entre autres. Les journalistes étaient sceptiques quant aux données gouvernementales en raison de leur chiffres inexacts et gonflés en vue de susciter l'assistance de la communauté internationale, selon une source qui a déclaré que les disparités entre les statistiques officielles et celles qui étaient publiées par les agences des Nations unies créaient un dilemme étant donné que les organisations des Nations unies dépendaient des chiffres fournis par le gouvernement sur la présence des migrants et des réfugiés.



Chapitre 4 : L'importance et les effets des médias sociaux dans l'ensemble de la couverture médiatique de la migration dans la région

Le réseau marocain des journalistes d'investigation se fie aux experts de la migration, notamment les chercheurs universitaires, qui ont mené des recherches sur le terrain sur la question au cours des quatre dernières décennies.

Cela se complique lorsqu'on essaie de déterminer si on a surveillé les médias sociaux pour déceler le niveau d'abus en 2019 et 2020 compte tenu de ce que cela aurait nécessité en termes de temps et de ressources disponibles.

Le répondant 3 marocain a affirmé que le Haut- Commissariat au Plan prépare des rapports tout comme le conseil national des droits de l'homme. Ce sont des organes officiels qui surveillent les médias, produisent des rapports annuels sur les violations et établissent des tendances quotidiennes sur le sujet ainsi que des dispositifs de sécurité qui disposent de cellules travaillant sur la question.

Le répondant 1 marocain n'avait aucune idée de la surveillance des médias sociaux et le répondant 2 marocain a déclaré qu'il n'y avait rien d'officiel, même si on observait des initiatives de la part des ONG et des chercheurs.

Le fait que la migration soit absente de la couverture médiatique officielle et professionnelle marocaine est lié aux médias sociaux, c'est ainsi que les ONG ont apporté leur contribution, tout comme les auteurs de discours haineux et racistes, notamment à l'égard des migrants noirs du Maroc originaire d'Afrique subsaharienne (et les résultats étaient visibles sur les plateformes des réseaux sociaux).

Le répondant tunisien ne connaissait pas et ne pensait qu'il y avait des individus ou des groupes qui surveillaient les réseaux sociaux en Tunisie pour garder la trace de discours racistes. La Commission supérieure de la Communication audiovisuelle indépendante qui supervise la diffusion des médias a des règles strictes concernant les discours haineux.

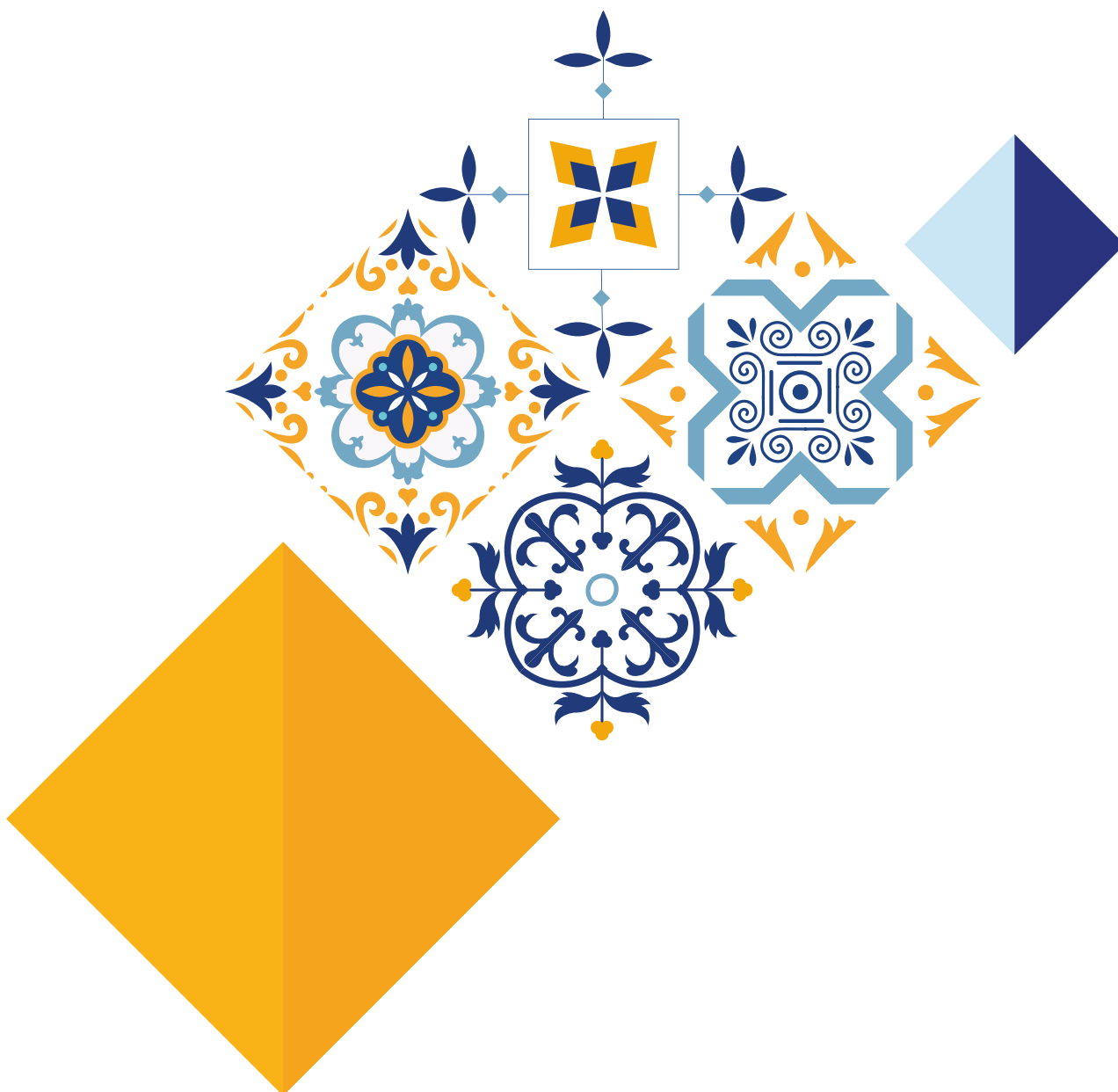
Le répondant libyen a affirmé que certaines organisations de la société civile libyennes ont fait le suivi des violations sur les médias sociaux, mais les journalistes craignaient de gérer ces sujets de manière téméraire et indépendante.

Vu le contrôle très strict des médias et des médias sociaux en Égypte, il était difficile de déterminer si une entité ou une personne avait pris la charge de surveiller les plateformes sociales pour déceler les abus et discours haineux à l'encontre des migrants et des réfugiés. La plupart des répondants ne savaient pas si de tels efforts avaient été entrepris mais deux ont affirmé que des initiatives individuelles existaient probablement parmi les chercheurs universitaires ou les groupes de réflexion.

Il y a eu une surveillance sporadique des médias sociaux au Liban pour détecter les niveaux d'abus bien qu'elle ait reposé sur le financement de projets spécifiques et n'était pas particulièrement axée sur la migration. La fondation Samir Kassir (SKF) a été impliquée dans une initiative de surveillance approfondie des discours haineux et à orientations politique et/ou de la désinformation soutenue par l'État sur les médias sociaux. La fondation Maharat a mené une enquête de surveillance des médias sociaux anti-migration mais pas pendant la période couverte par cette étude et il n'y a pas eu de surveillance de la part du secteur gouvernemental.

La SKF n'a pas surveillé la couverture de la migration dans les médias libanais en 2019-2020, plusieurs tendances clés sont apparues dans ses conclusions : blâmer les réfugiés pour les nombreux malheurs que le pays a traversés est toujours présent dans le discours politique et largement relayé dans les médias sans beaucoup de vérification des faits, selon le répondant 1 libanais.

Il n'existe pas d'organisations jordaniennes spécialisées dans la surveillance des abus liés aux réfugiés en tant que tels, mais certains cas d'abus ont été enregistrés par des examens occasionnels et des plateformes gouvernementales telles que « Haqqaq Ta'arif » (C'est votre droit de savoir) qui suivent ce qui est publié dans les médias traditionnels ou sur les médias sociaux. Il y a aussi le mécanisme de surveillance « Akeed » (C'est sûr) à l'Institut des médias jordaniens qui suit les violations dans les médias professionnels et sociaux, ainsi qu'une unité spécialisée de l'appareil de sécurité générale de la Jordanie qui surveille, enregistre et suit les crimes en ligne.



Chapitre 5 : L'attitude des médias à l'égard des migrants et de la migration, la migration dans les médias avant et à ce jour

L'attitude des médias envers les migrants et le langage utilisé pour les décrire était un autre point de désaccord entre les répondants marocains.

Le répondant 3 marocain décrivait un préjudice majeur dans le discours médiatique qui était parfois incliné vers le racisme, avec des termes familiers de l'arabe marocain comme « azi » (mot similaire à « nègre »). À l'inverse, il y a eu des articles exemplaires grâce au Réseau marocain des journalistes des migrations qui a formé des reporters et a réussi à changer leur perspective de la migration.

Concernant les types d'articles, les informations factuelles constituaient le format prévalent. La diligence individuelle s'est manifestée grâce aux efforts de coopération avec le Réseau marocain des journalistes d'investigation ou le Centre maghrébin pour les médias et la démocratie, qui participe à la formation des journalistes sur la migration dans la région de l'Afrique du Nord, ou encore le Réseau marocain des journalistes des migrations et de l'asile.

Un contraste frappant a été fourni par le répondant 1 marocain, qui a reconnu que la couverture médiatique actuelle est plus avancée que dans le passé et il y a un plus grand intérêt à utiliser un langage objectif, en admettant toutefois qu'il y a eu certains dérapages.

« La plupart des articles d'actualité sont traduits : les commentaires et les informations sont publiés et diffusés mais sont moins nombreux que les articles d'actualité » a-t-il dit. « Il y a aussi des commentaires indépendants, mais il y a une stagnation de la couverture partisane des questions migratoires et elle reste saisonnière et faible par rapport au volume requis. »

Les médias marocains ne sont pas obligés d'adopter une attitude positive ou négative sur le sujet, selon le répondant 2 marocain, qui a trouvé qu'il était difficile de répondre à la question et qu'elle nécessitait une recherche quantitative et qualitative. Il a déclaré que les médias traitaient de la migration, mais pas de manière aussi tranchée, ou avec le type de polarité qui existe dans les pays arabes du Moyen-Orient - par opposition à ceux d'Afrique du Nord - en ce qui concerne les réfugiés syriens.

La situation se résume à une couverture positive, professionnelle ou humaine des migrants subsahariens au Maroc, ou à une position anti-migrants/immigrants. Il n'y avait pas de politique éditoriale sur la façon de traiter la question et elle n'était pas abordée dans les salles de rédaction. Les journalistes ont attendu la survenue d'une crise migratoire pour déterminer la terminologie à utiliser.

Compte tenu de la situation difficile, il est rare que les organismes de presse consacrent des correspondants ou des équipes à la couverture des migrations. Le répondant 3 marocain a déclaré que la plupart des services d'information exceptés un ou deux n'ont pas de journaliste spécialisé des migrations. Ceux qui en avaient étaient le site internet « Alaan.ma » et le journal « Al Sabah ».

Le répondant 1 marocain est d'accord, alors que le répondant 2 marocain a déclaré que le Réseau marocain des

journalistes des migrations regroupait 20 membres spécialisés dans un domaine qui comprend 2 500 journalistes. Il n'y avait pas de journalistes spécialisés dans toutes les rédactions ou les agences officielles (gouvernementales) ou étrangères mais quelques spécialistes qui étaient principalement des membres du réseau.

« C'est pourquoi nous travaillons à former et à spécialiser les journalistes et les élèves dans les écoles de journalisme dans le but de nous assurer qu'ils deviennent des spécialistes des migrations. » a déclaré le répondant marocain. « La raison qui explique le manque de spécialisation dans le monde est un manque de ressources matérielles et financières, le manque de ressources humaines et la faiblesse des rédactions. »

L'attitude des journalistes envers les migrants et la migration était variée. Ceux qui ont été formés par l'Institut supérieure des journalistes, le réseau des journalistes des migrations et de l'asile et le Centre maghrébin pour les médias et la démocratie étaient tout à fait qualifiés pour traiter des migrants, car la plupart des formations étaient dispensées en collaboration avec des organismes officiels et des Nations unies qui ont fourni aux apprenants des ressources clés pour les aider à comprendre le sujet. Le Réseau des journalistes des migrations et de l'asile et le MIRAJ ont offert des prix.

Une prise de conscience et compréhension des questions de migration plus importantes que par le passé, les initiatives de certains journalistes pour se spécialiser sur le sujet et la formation des médias sont louables, mais elles ne sont pas à la hauteur des exigences.

Concernant les prix, le ministère marocain de la communication décerne le prix national du journalisme, mais il n'est pas spécifique à la migration.

Le réseau a lancé des bourses sur la couverture des migrations à l'attention des journalistes et des élèves journalistes et a organisé un concours. Cinq équipes regroupant les élèves journalistes et les professionnels ont été choisies en vue d'un soutien financier pour la production des rapports et des enquêtes sur la migration.

L'attitude des Tunisiens envers les migrants et le langage utilisé dépend des types de média en question et de leur contenu. Les informations factuelles semblaient vouées à l'échec alors que les émissions-débat avec des discussions en studio étaient les plus répandues.

La couverture s'est davantage concentrée sur les détails économiques, sociaux et politiques de la migration, ce qui signifie que les médias publics ont évité les nouvelles directes et les reportages d'intérêt humain. Ce qui a attiré des audiences plus importantes, ce sont les querelles politiques sur les performances des gouvernements successifs depuis la révolution de 2011.

Tout comme les autres pays ayant des ressources limitées, il n'y a pas eu d'équipes journalistiques dédiées à la migration, mais les médias ont envoyé des correspondants pour couvrir des histoires lorsque le besoin s'en faisait sentir.

En dépit d'une couverture limitée, le Syndicat national des journalistes tunisiens a fourni un document sur la migration et les questions relatives aux migrants dans une tentative d'auto correction. Il n'existe aucun prix spécifique pour la couverture de la migration et des réfugiés.

« La plupart des médias utilisent le terme migration illégale » d'après le répondant libyen. « En fonction du sujet et de son importance sur certaines chaînes de télévision, il est couvert comme actualité essentielle, et il y a des articles rédigés à cet effet, mais compte tenu de la rareté de la presse écrite en Libye, le sujet est diffusé sur les réseaux sociaux. »

Il y a un manque de correspondants spécialisés dans des sujets tels que la migration et une pénurie de ressources et d'équipements ainsi qu'une absence de soutien et d'encouragement pour les journalistes.



La Libye ne dispose pas d'organisations médiatiques actives pour guider les journalistes à produire des reportages sur la migration ou à en assurer le suivi, ni de prix spécialisés pour la couverture de la migration. On note également une absence de syndicat de média et de consensus sur leur formation pour agir comme des gendarmes dans le pays. Les législations existantes ne constituent pas une panacée, vu que la loi sur la presse écrite date de 1972.

« À la lumière des circonstances par lesquelles la Libye passe en tant que pays de transit, les Libyens considèrent l'augmentation du nombre de migrants irréguliers comme étant à l'origine de plusieurs problèmes, tels que la propagation des maladies et le partage de matériaux subventionnés tels que le carburant et l'épicerie, ainsi que la contribution à des crimes comme le trafic, etc. » a-t-il déclaré.

Comprendre l'attitude des médias égyptiens à l'égard des migrants et le langage utilisé pour les décrire dépend du point de vue de chacun sur l'identité des migrants. Pour certains Égyptiens il s'agit des émigrés de leur propre pays qui, depuis que la Constitution leur a accordé le droit de voter à l'étranger pour des élections dans leur pays, sont devenus les privilégiés des médias locaux. C'est ainsi qu'ils ont acquis le statut de vedettes ces dernières années, surtout lorsqu'ils étaient reconnus comme des sommités ou des experts dans certains domaines.

Mais pour le répondant 2 égyptien, qui a couvert le sort des migrants, ce sont des termes comme « échappés de la mort » qui décrivent le mieux les Égyptiens qui ont pu survivre aux tortueuses aventures en mer pour atteindre l'Europe. Il estimait que la couverture positive de la question a eu un effet, car de nombreuses familles ont essayé d'empêcher leurs enfants de migrer de manière irrégulière après avoir vu les nouvelles sur le sort réservé aux autres.

Le répondant 3 égyptien avait le sentiment que le langage est devenu neutre après que des reportages aient inclus des insultes contre les membres des communautés de migrants dans le passé. « Une bonne couverture peut être un outil à double usage : dans le cas des Syriens qui ont été au centre des histoires de réussite, (les Syriens) ne sont pas aimés par le public car ils ont l'impression qu'ils leur ont pris leurs emplois et leurs opportunités. »

La couverture de la migration a été négative et les médias s'en prennent aux courtiers qui la facilitent, tandis que les migrants égyptiens sont considérés comme des victimes à la recherche d'une vie meilleure loin de leur pays.

Les déclarations officielles des organes gouvernementaux égyptiens ou ceux qui traitaient avec les réfugiés et les migrants utilisaient un langage neutre lorsqu'ils décrivaient le problème, d'après le répondant 5 égyptien.

Étant donné que l'Égypte ne dispose pas d'une presse partisane dans le sens traditionnel, la couverture a été occasionnelle et s'est faite en fonction des événements nationaux qui impliquaient la participation de ses propres émigrés. Le ministère de l'émigration a lancé la campagne baptisée « Je parle arabe » pour attirer la troisième génération d'expatriés égyptiens dans leur pays d'origine, selon le répondant 1 égyptien.

Le répondant 2 égyptien a déclaré que certains médias reprochaient au gouvernement de pousser les jeunes à émigrer « illégalement », tandis que le répondant égyptien 4 a déclaré que la couverture médiatique se concentrait dans la plupart des cas davantage sur le côté humain de la migration. Les différences entre les réponses peuvent refléter un manque de distinction entre le rapport d'articles d'actualité et criminalisation sur l'état des lieux.

Du fait que la migration n'avait que des conséquences temporaires, il n'y avait pas de correspondant dédié à sa couverture. Les journalistes d'investigation ont couvert ces questions à l'exception du journal Al Masry Al Youm, où un rédacteur se spécialisait dans les nouvelles sur la migration et l'asile, a déclaré le répondant 5 égyptien.

Les journalistes n'avaient aucune attitude spécifique à l'égard de la question. Plusieurs ont fait preuve de compassion à l'égard des migrants mais se sont opposés au manque de volonté des jeunes de trouver des emplois qui les empêcheront d'échapper à leur sort de migrer et de mourir durant leur itinéraire. Le syndicat de la presse égyptienne a organisé des séminaires et des rassemblements visant à déterminer les dangers liés à l'immigration irrégulière mais ne décerne pas de prix spécial pour la migration.





« La couverture des migrations semble suivre les tendances internationales, donc 2015 a été un pic pour l'Europe et cette histoire a été communiquée en Égypte », selon le répondant 3 égyptien. « Sinon, les migrants en dehors des Syriens, sont des personnes invisibles qui vivent en Égypte et sont connus pour occuper des emplois subalternes jusqu'à ce qu'ils puissent passer dans le monde développé. »

Elle doutait que les journalistes considèrent les migrants comme une communauté qui pouvait contribuer à l'économie ou apporter une diversité culturelle. Elle estimait que les syndicats de journalistes ou les ONG concernées ont un grand besoin de conseils.

« Les médias ont le potentiel de jouer un rôle très important dans l'adoption de mentalités plus favorables », a-t-elle dit. « On sait vraiment très peu sur les membres de la communauté et ils font souvent l'objet d'intimidations et de harcèlement. »

Cela se traduit également par l'absence de rôle des médias dans la perception des migrants dans les pays de transit et d'accueil, la migration n'étant pas une priorité égyptienne dès le départ.

Le répondant 5 égyptien est l'un des rares journalistes à s'être penché sur la question en écrivant des articles d'intérêt humain.

La majorité des médias libanais faisait la différence entre les émigrants, les déplacés, les demandeurs d'asile et les réfugiés selon la répondante 2 libanaise qui expliquait les diverses classifications.

Le Liban a toujours été un pays d'émigrés du fait du commerce, des guerres, des famines et des difficultés financières. De nombreux libanais ont une double nationalité et ont des passeports d'Amérique du Nord et du Sud, d'Australie et des divers pays africains et européens. Le Liban a également connu plusieurs vagues de migration provenant des pays voisins et de pays plus éloignés.

Elle a expliqué que les émigrés sont des Libanais qui ont émigré à la recherche d'une vie et d'un futur meilleurs. Les déplacés sont les Libanais qui ont été expulsés de leurs villes et de leurs maisons de force en raison de l'occupation israélienne en 1982, de la guerre civile de 1975-90 ou d'affrontements partisans. Les demandeurs d'asile sont les Syriens qui se sont déplacés vers le Liban en raison de la guerre dans leur pays et peuvent y retourner à la fin du conflit. Les réfugiés sont les Palestiniens dont le pays d'origine a été pris par les Israéliens qui l'ont occupé, les ont expulsés de leurs villages, les ont détruits ainsi que leurs villages en 1948 et dont le retour n'est pas probable et la crainte est qu'ils s'installent au Liban pour toujours. Il y a plusieurs générations de telles personnes qui ont vécu dans les camps depuis la création de l'État d'Israël.

« Tout le monde sait que la question des Syriens et des Palestiniens est source de division et de controverse chez les Libanais qui se reflètent dans les mots, les images, les caricatures et les voix de diverses presses et média audiovisuels libanais », a-t-elle déclaré. « Ce qui prévaut c'est le « je » libanais, la victime, et « l'autre », « l'étranger », la cause de toute la détérioration de cette situation quelle que soit sa nature. »

Les thèmes du déplacement des Syriens et de l'asile des Palestiniens ont souvent été présentés sous l'angle de leur impact social, sécuritaire et politique négatif sur le Liban et les Libanais, et leurs répercussions se sont manifestées dans le discours politique et médiatique qui a atteint le niveau du discours de haine, du racisme et du jeu sur les airs de l'identité libanaise, de la menace pour la stabilité, la sécurité nationale et les moyens de subsistance de chacun. Au cours des premières semaines de la pandémie de COVID, plusieurs municipalités libanaises ont décidé d'imposer un couvre-feu après 18h00 sur la mobilité des réfugiés syriens. Certains dirigeants politiques ont attribué une grande partie de la crise économique aux réfugiés plutôt qu'à leur propre mauvaise gestion de la gouvernance économique, à la corruption et aux mauvaises décisions politiques, a dit le répondant 1 libanais.

Le discours était en phase avec les divisions politiques du Liban. En décembre 2020, les camps de réfugiés au nord



du Liban ont été incendiés. Plus tôt, après une fusillade dans la ville montagneuse de Besharri, des réfugiés et des travailleurs syriens ont été expulsés et les médias publics n'ont pas creusé davantage ces développements pour vérifier les faits et fournir une image complète, à l'exception de quelques histoires nuancées fournies par des médias comme Megaphone et Daraj.

La plupart des nouvelles et des reportages sur les réfugiés palestiniens et les migrants syriens se sont concentrés sur les crimes, la violence, la drogue, les atteintes à la sécurité et les raids de sécurité, renforçant ainsi l'image de cette présence comme un élément menaçant et déstabilisant. Les reportages sur la main-d'œuvre syrienne et palestinienne ont également promu l'idée qu'ils faisaient concurrence à la main-d'œuvre libanaise, ajoutant au fardeau de l'asile et du déplacement.

« La prépondérance de la couverture négative éclipse donc tout impact ou toute tentative de couverture positive modeste de la présence palestinienne et syrienne, comme leur contribution à la diversité culturelle et économique, et elle compromet toute couverture visant à obtenir un soutien, une compréhension et une prise de conscience des besoins des réfugiés et des demandeurs d'asile en matière de droits de l'homme et de l'importance de s'occuper de leurs mauvaises conditions sociales, économiques et de vie dans des camps dépourvus des éléments de base d'une vie digne », a déclaré la répondante 2 libanaise.

Le discours dominant identifie les migrants comme des « réfugiés » ou des « exilés » et, comme le paysage médiatique dominant est une extension des classes politiques, les migrants deviennent souvent des boucs émissaires pour détourner la responsabilité des échecs de l'État, a affirmé le répondant 3 libanais.

Les médias libanais franchissent régulièrement la ligne de démarcation entre les informations dures et les opinions, ce qui peut troubler les lecteurs, les auditeurs, les téléspectateurs et les navigateurs quant aux sources d'information et aux intentions de leurs producteurs, brouillant ainsi des eaux déjà troubles.

Le répondant libanais 5, qui a largement couvert les réfugiés et les migrants, a déclaré que les médias non partisans au Liban avaient l'habitude de faire preuve de sympathie envers les Syriens déplacés, dont le déplacement était une question humanitaire et non politique, et parce que l'opinion publique occidentale sympathisait avec eux contre le régime syrien.

« Cela s'est manifesté dans le langage utilisé avec des termes tels que "déplacés qui ont perdu leur sécurité, leurs moyens de subsistance, leurs maisons et leurs proches, les difficultés qu'ils rencontrent, les mauvaises conditions de vie dans les camps », a-t-elle dit. « Cette couverture avait certains aspects positifs qui se sont traduits par la suite par une aide et des initiatives, les médias faisant la lumière sur les problèmes des personnes déplacées. »

Le répondant 6 libanais a critiqué les articles de fond, et les reportages télévisés en particulier, sur les migrants et les réfugiés pour ne pas avoir utilisé la terminologie appropriée reflétant la signification plus large de la migration. Ce manquement serait dû au choix des personnes figurant dans les reportages et au manque de connaissances historiques de certains journalistes qui leur auraient permis de traiter le sujet différemment, loin du clientélisme, de la superficialité et des considérations politiques et sectaires étroites.

La couverture médiatique partisane, quant à elle, a mis l'accent sur la politique du parti au détriment du reportage et de l'article. Par exemple, les médias non partisans ont rapporté que les Syriens déplacés ont été forcés d'avoir des élections présidentielles pro-régime organisées par l'ambassade de Syrie au Liban, alors que les médias libanais partisans pro-syriens ont rapporté que les réfugiés syriens soutenaient le régime. Les médias libanais qui ne sont pas redevables au régime syrien ont rapporté que les personnes déplacées couraient des dangers mortels s'ils retournaient en Syrie, alors que les médias pro-régime assuraient leur sécurité.

Les médias libanais sont dans une situation difficile et ont déjà du mal à couvrir ce qu'ils considèrent comme des questions essentielles, de sorte que la migration passe au second plan, à moins qu'elle ne soit directement liée à la sécurité politique, économique et sociale du pays. Par conséquent, le fait d'avoir des journalistes dédiés à la

migration ne fait pas l'objet d'une discussion à moins que les subventions internationales octroyées à des fins spécifiques et limitées dans le temps, financent des projets particuliers.

La Fondation Samir Kassir a utilisé l'une de ses subventions internationales pour accorder une sous-allocation à la Fondation Thomson Reuters. Une partie de cette sous-allocation a été utilisée pour recruter un reporter local chargé de couvrir les groupes privés de droits et marginalisés, notamment les réfugiés.

Les organisations médiatiques palestiniennes et syriennes ayant des correspondants au Liban suivent l'actualité des réfugiés et des demandeurs d'asile. Pourtant il n'existe pas d'équipe spécialisée, selon la répondante 2 libanaise. Cependant, il y a eu des enquêtes qui ont réussi à mettre en avant la migration étant donné qu'elle a un lien avec la traite des êtres humains.

« Au début de la crise syrienne, les médias libanais ont assigné des correspondants pour couvrir et effectuer des descentes sur le terrain pour des prises de photo et vidéo dans des zones où les demandeurs d'asile se trouvaient, mais il n'y avait aucune équipe spécialisée pour couvrir le sujet » a affirmé le répondant 5 libanais. « Certaines organisations internationales ont formé des journalistes mais au fur et à mesure que les événements évoluaient et que l'importance de la question des déplacés diminuait, les correspondants couvraient ce qui était d'actualité. »

Le répondant 7 libanais a déclaré que sa chaîne de télévision avait deux correspondants versés dans le sujet qui le couvraient localement. Mais lorsqu'un événement se produit en dehors du Liban, tout reporter ou rédacteur peut suivre l'actualité et produire un rapport à ce propos.

Les attitudes des journalistes à l'égard de la migration et des migrants dépendent de leur subjectivité, de leurs allégeances politiques et/ou partisans, de leurs perspectives sectaires religieuses et des priorités de leurs organisations médiatiques. Les syndicats nationaux des journalistes ne jouent aucun rôle au Liban, que ce soit sur la question ou tout autre sujet. Il y a un microcosme du mauvais fonctionnement des institutions du pays. L'État ne décerne aucun prix journalistique. Certaines organisations décernent des prix mais la migration n'est pas prise en compte dans ce contexte.

« Le terme migration dans son sens le plus large est vague pour la plupart des gens, ainsi que pour certains médias qui ne sont pas bien informés sur le sujet. » a déclaré le répondant 6 libanais. « En effet, la majorité des médias évitent la distinction entre les migrants permanents et temporaires et leur pourcentage par rapport à la population d'un pays en plus de la catégorie sociale à laquelle ils appartiennent. »

Elle a soutenu que les médias joueraient un rôle plus positif si chaque journaliste impliqué s'informait davantage dans le cadre de la loi sur la migration internationale et en obtenant des données réelles et précises dans le but de fournir un contenu riche basé sur des faits éthiques loin des programmes politiques, selon un expert.

En Jordanie, au début de chaque mouvement d'asile, les médias utilisaient des termes positifs et empathiques envers les réfugiés. Ils étaient décrits comme des frères, des victimes, des persécutés, des tourmentés. Au fil du temps, la terminologie a changé, tout particulièrement lorsque les réfugiés restaient pour de longues périodes et que l'aide étrangère ou gouvernementale diminuait. C'est à ce moment que des descriptions telles que le fardeau de l'asile, le danger que représente les réfugiés, la menace et les concurrents sur le marché du travail sont apparues.

« Nous avons des réfugiés venant de divers pays et des travailleurs migrants de diverses nationalités, (qui sont) appelés travailleurs étrangers », a déclaré le répondant 2 jordanien. « Ou on les désigne par leur pays d'origine, les travailleurs philippins, les travailleurs domestiques srilankais, etc. »

Il a déclaré que le langage était le moindre des problèmes, vu que les journalistes répétaient les récits de la police, de sorte que si les autorités disaient qu'un travailleur srilankais était mort par suicide, les médias ne savaient jamais si c'était le cas ou si ce travailleur était assassiné. Les journalistes reflétaient le point de vue du gouvernement.

On observait un écart dans les attitudes des médias vis-à-vis des migrants, en fonction des organisations médiatiques qui les couvraient. Si les médias étaient officiels ou semi-officiels, ils publiaient généralement des nouvelles liées aux efforts du gouvernement pour organiser et légaliser la présence des migrants en Jordanie. La couverture était aussi négative et diabolisait les migrants en faisant référence aux changements culturels dans les zones où ils étaient rassemblés, aux valeurs qui étaient non conformes à la culture jordanienne, et à leur manque de respect des réglementations.

« Le langage utilisé est insensible vis-à-vis des migrants, de leurs droits et de leurs besoins », a déclaré le répondant 3 jordanien. « Ils sont généralement décrits comme une horde de telle ou telle nationalité qui ne respectent pas la loi, ou un groupe perdu qui est indiscipliné dans son pays, sans parler d'un autre pays, ou des ignorants en les qualifiant de personnes non éduquées et des vauriens, ou des bandits dispersés dans des régions où la non-observance des instructions prévaut. »

La terminologie variait : ignorants ; adoreurs d'idoles et de vaches ; les femmes migrantes devenaient des prostituées dégénérées ou voulant sortir avec n'importe quel homme, les noirs pour décrire les personnes à la peau sombre ; et bandits de grand chemin. Les articles d'opinion ont été les plus offensifs, tandis que les reportages et les articles de fond ont décrit la réalité en donnant la parole aux victimes et aux épreuves qu'elles ont traversées, et ont clarifié le cadre juridique des migrants, la crise migratoire et ses causes.

Le répondant 4 le voit de manière quelque peu différente. Le langage utilisé pour décrire les migrants est neutre mais implique les sentiments lorsqu'il y a des souffrances indéniables et une tragédie impliquée comme l'histoire du réfugié syrien de trois ans Aylan Kurdi.

« Dans notre couverture, nous utilisons la tolérance zéro pour l'utilisation de « mots négatifs » pour décrire les réfugiés mais nous citons les gens qui disent que les réfugiés nuisent à l'économie en acceptant des salaires bas que les Jordaniens ne peuvent se permettre d'accepter » a-t-il dit.

La couverture était davantage axée sur les nouvelles lorsque des vagues de déplacement se produisaient, puis se transformait en analyses lorsque la discussion se tournait vers les coûts économiques, sociaux, politiques et sécuritaires associés aux vagues de demandeurs d'asile et de déplacement, a expliqué le répondant 1 de Jordanie.

Il n'y a pas de journaliste spécialisé dans les migrations dans les médias jordaniens. Il arrive qu'un journaliste qui couvre les organisations internationales intègre les reportages sur la migration et les affaires des migrants. En général, il n'y a pas de journalistes spécialisés dans la plupart des sujets, en dehors de l'actualité économique pour laquelle certaines chaînes de télévision et journaux recrutent des diplômés en économie et finances pour couvrir de tels sujets.

Les attitudes des journalistes à l'égard de la migration étaient relatives. Ceux qui menaient des recherches et participaient aux formations et ateliers avaient une attitude positive mais pour la plupart, il s'agissait d'un sujet d'intérêt qui avait tendance à être perçu négativement. Les journalistes ayant des attitudes négatives envers les migrants, surtout envers les Syriens, les accusaient de voler les emplois des travailleurs du domaine médiatique.

L'union des journalistes n'avait pas de rôle dans l'orientation des reporters étant donné qu'elle était préoccupée par les sujets généraux et n'avait jamais tenté d'améliorer les normes en matière de couverture de la migration. Le syndicat de la presse jordanienne a minimisé l'importance du journalisme des migrations et des migrants étant donné que ce domaine n'est pas devenu spécialisé. De même, il n'y avait aucun prix pour la couverture de la migration.

Ailleurs, le Markaz Tamkeen Lil Da'am Wal Musanada (Le centre d'habilitation et de soutien) a aidé les migrants et les travailleurs non jordaniens et a organisé un prix de journalisme annuel pour la meilleure couverture d'histoire de migrants et de travailleurs non jordaniens.



Bibliographie



Pays 1 : Maroc

Trois répondants.

Échantillons de la couverture médiatique marocaine de la migration :

1) Un bref article sans détour de l'agence marocaine de presse officielle MAP du 5 février 2020 est un exemple de reportage neutre du sauvetage en mer de quelques 40 migrants irréguliers y compris des femmes et des enfants au large de la côte tunisienne à destination de l'île italienne de Lampedusa après une panne de moteur de leur bateau.⁶

2) Le journal jordanien *Al Ghad* a publié un article d'actualité de l'AFP intitulé « **Les migrants s'accrochent au rêve d'atteindre l'Europe en dépit du Corona** »⁷ (traduction) portant sur les migrants marocains et paru le 15 mars 2020. Le quotidien s'est servi d'un article d'agence de presse avec une référence à Tanger pour parler des migrants marocains qui utilisent tous les moyens pour fuir leur pays et qui ne sont absolument pas affectés par la pandémie. Il a présenté le profil et rapporté les paroles d'un certain nombre de migrants.

3) Al 'Omqa (La profondeur ou l'intérieur du Maroc) a publié un article de Mariam Al Taiydi à Rabat le 22 novembre 2020. Intitulé « **Confrontation avec un balai : Un migrant africain au Maroc** »⁸ (traduction), il comprenait un segment Soundcloud et une vidéo YouTube sur un migrant du Cameroun. Il y détaillait les difficultés financières et autres auxquelles il a été confronté lors d'un confinement total au Maroc qui lui a empêché de payer son loyer et d'assurer les besoins de base pour sa famille. Son épouse lui a donné un balai pour balayer les rues de différents quartiers, ce dont les passants le récompensaient avec de l'argent. La tournure positive de l'histoire est que le balai l'a sauvé de la famine et de l'expulsion pendant le confinement et les conditions d'urgence de santé publique dans le pays. L'article a fait référence à une étude de l'Institut marocain d'analyse des politiques qui montrait que le nombre de migrants irréguliers du Maroc vers l'Europe avait diminué en raison de la pandémie alors que le mouvement des migrants irréguliers à partir de l'Afrique subsaharienne n'avait pas diminué en dépit des restrictions dans et entre les villes.⁹

Pays 2 : Algérie

Il n'y avait aucun répondant au questionnaire. L'instabilité en Algérie et la stricte surveillance des médias et des médias sociaux a freiné l'enthousiasme des journalistes, des chercheurs universitaires, des activistes et d'autres acteurs qui n'ont même pas pu répondre au courrier électronique de l'auteur. Au moins 190 activistes et manifestants anti-gouvernement ont été arrêtés. Leur sort reste inconnu. Un journaliste a accepté de répondre à travers un intermédiaire mais a déclaré plus tard par un message sur Facebook :

« Franchement parlant, je ne peux pas lui répondre (cet auteur), même brièvement, avec des informations qu'elle peut trouver sur Internet, et les informations dont je dispose ne feront qu'ajouter à mes problèmes. Je ne peux désigner personne en Algérie pour répondre de peur de lui causer un préjudice de manière non intentionnelle. Hors de ce contexte, les questions semblent très normales. Mais selon vous-savez-qui... nous n'avons pas besoin de tracas... Je ne sais pas comment répondre à son courriel car elle ne comprendra pas notre réalité, en particulier les années qu'elle a spécifiées dans le questionnaire. Je suis désolé, je ne peux pas l'aider. »

6 <http://www.mapexpress.ma/actualite/grand-maghreb/parution-dun-ouvrage-collectif-paradigme-maghreb-europe-migration-genre-dialogue-culturel/>

7 <https://bit.ly/3ucEMAW>

8 https://al3omk.com/601884.html?utm_source=dlvr.it&utm_medium=facebook

9 <https://mipa.institute/8128?fbclid=IwAR3JJHKYmFG612Ytjjs92Pq1TudsBPV3TRgNVnzK9hoqawcPSyaXTTasJY-->

L'intermédiaire, qui se trouve hors de l'Algérie, a affirmé que le pays était dans une très mauvaise situation, qui rappelle l'ancienne Union soviétique dans sa répression contre les opposants et les vagues d'arrestation, et a ajouté qu'un autre collègue, journaliste et activiste, avait été arrêté.

Échantillons de la couverture médiatique algérienne de la migration :

1) Un rapport de l'agence de presse étatique « Algérie Presse Service » du 2 octobre 2020 était titré « **Rapatriement des migrants clandestins dans le strict respect des traités internationaux** »¹⁰. L'article de journal était neutre et relayait ce que le ministre de l'Intérieur algérien Kamel Beljoud avait annoncé au sujet du rapatriement de migrants secrets de diverses nationalités, mais principalement du Niger, tout en respectant les traités internationaux. Il a ajouté que l'Algérie traitait avec « la migration clandestine » de 44 pays africains mais observait les conventions internationales, notamment celles qui sont relatives aux droits de l'homme et à la dignité des migrants. Il a attribué l'afflux du grand nombre de migrants dans les diverses parties du pays aux crises et conflits persistants dans la région du Sahel.

2) Le journal indépendant en ligne « El Watan » a écrit un article intitulé « **Plus de 400 Algériens rejoignent l'Espagne en moins de 24 heures** ». Dans un rapport¹¹ publié le 28 juillet 2020, Ali Ait Mouhoub a déclaré que la migration clandestine avait accéléré durant la saison propice et a cité les sources gouvernementales selon lesquelles 418 personnes à bord de 31 navires ont atteint la côte de Murcie, les îles Baléares et Alicante. Il a ajouté que ces chiffres étaient inquiétant d'un point de vue humanitaire et sanitaire. Tous les migrants avaient effectué un test PCR de coronavirus et au moins sept avaient été testés positifs. En plus de rapporter les chiffres, El Watan a affirmé que les conditions de détention des migrants en Espagne étaient précaires et insalubres. Le journal a rapporté l'arrestation de deux Algériens impliqués dans la traite des êtres humaines entre l'Algérie et l'Espagne. La couverture était neutre.

3) Le site du journal « Algérie Eco » a rapporté le 19 décembre 2020 l'incarcération de quelques 5 343 migrants clandestins algériens en 2020 sur les côtes espagnoles, selon les chiffres de l'UE.¹² Mais la ligue algérienne pour la défense des droits de l'homme (LADDH) a déclaré que ces chiffres sur « l'immigration clandestine » ne couvraient que la période de janvier au 16 septembre 2020. Le rapport a cité les chiffres de l'Union européenne des Algériens ayant le droit de séjour dans l'UE et a mentionné le nombre de personnes arrêtées et le nombre de personnes disparues dans la mer cette année.

Tous ces rapports de médias rapportaient des sources et des statistiques officielles. Il n'y a eu d'entreprise de reportage d'aucune sorte, aucune interview de migrants, de réfugiés, de personnes déplacées ou de membres d'ONG, d'experts du milieu universitaire ou d'autres références.

Pays 3 : Tunisie

Un seul répondant tunisien.

Échantillon de la couverture médiatique tunisienne de la migration :

1) La presse a publié un rapport accablant et bien documenté intitulé : « **À partir d'aujourd'hui, expulsion massive de migrants tunisiens : Pourquoi Tunis ferme-t-il les yeux sur une bavure italienne ?** »¹³, de Chokri Ben Nessir

¹⁰ <https://www.apsdz.algerie/110448-rapatriement-de-migrants-clandestins-dans-le-strict-respect-des-traites-internationaux>

¹¹ <https://www.elwatan.com/edition/actualite/plus-de-400-algeriens-rejoignent-lespagne-en-moins-de-24-heures-28-07-2020>

¹² <https://www.algerie-ecocom/2020/12/19/immigration-clandestine-5-343-algeriens-arretes-sur-les-cotes-espagnoles-en-2020/>

¹³ <https://lapresse.tn/70242/a-partir-daujourd'hui-expulsion-massive-de-migrants-tunisiens-pourquoi-tunis-ferme-t-il-les-yeux-sur-une-bavure-italienne/>

le 10 août 2020 sur l'expulsion des migrants irréguliers tunisiens de Lampedusa, l'île méditerranéenne d'Italie avec la complicité du gouvernement tunisien. Cela en dépit d'un accord entre les gouvernements tunisien et italien visant à offrir aux migrants des permis de séjour humanitaires temporaires. Le journaliste a détaillé le revirement de l'accord et a fourni de nombreuses informations juridiques et d'autres sur les raisons pour lesquelles l'Italie a fait marche arrière. Craignant que le régime de Schengen ne perde sa raison d'être si elle (l'Italie) devait assumer seule la responsabilité d'accueillir les demandeurs d'asile, Rome a choisi de maintenir la solidarité de l'Union.

2) Le site du journal activiste Inkyfada a publié une réflexion approfondie, « **Comment l'Europe contrôle ses frontières en Tunisie ?** »¹⁴, de Haifa Mzalout le 20 mars 2020 sur le mécanisme des pays européens et de l'UE qui équipent la Tunisie avec des ressources financières et matérielles pour le renforcement frontalier de ce pays d'Afrique du Nord afin de limiter la migration vers l'Europe sous le couvert de la coopération mutuelle. Ce rapport relevait que la Tunisie était à la fois un pays de transit et de départ et qu'il était alors de l'intérêt de plusieurs États de l'Union européenne de renforcer ses capacités pour contrôler l'afflux de migrants à destination de l'Europe. Une clause de non-responsabilité figure à la fin de ce rapport : « La production de cet article a été financée par le Migration Media Award, financé par l'UE. Les informations et les points de vue exposés dans cet article sont ceux de l'auteur ou des auteurs et ne reflètent pas nécessairement l'opinion officielle de l'Union européenne. Ni les institutions et organes de l'Union européenne ni aucune personne agissant en leur nom ne peuvent être tenus pour responsables de l'usage qui pourrait être fait des informations qu'il contient. » Le ton est aussi critique à l'égard de l'UE et d'ICMPD, qui sont qualifiés de « techniciens de la gestion des frontières. Ils organisent des ateliers de formation pour les États grâce à un réseau d'experts avec pour maître mot « neutralité politique et idéologique et assistance technique ».

3) Le site internet « **Réalité** » a publié un article¹⁵ le 10 août 2020 sur la base d'un rapport de l'AFP. Plusieurs autres sites internet d'information tunisiens ont utilisé le même service de dépêche pour rapporter l'expulsion des migrants irréguliers tunisiens d'Italie. Les sites comme « **Jeune Afrique** »¹⁶ ont fait référence à une visite du ministre italien de l'Intérieur Luciana Lamorgese visant à réactiver un accord entre l'Italie et la Tunisie sur le rapatriement des migrants tunisiens. Il a cité le président d'une ONG représentant les familles des tunisiens disparus en mer selon qui cette information a figuré dans les médias italiens mais n'a pas été publiée en Tunisie, notamment parce que les décisions de refoulement (rapatriement) violent les droits humanitaires.

4) Le site d'information « **Inkyfada** », dans un article détaillé d'Arianna Poletti¹⁷ publié le 26 novembre 2020 a critiqué les gouvernements tunisien et italien pour la renégociation d'un accord bilatéral d'août 2020 permettant à Rome de rapatrier des migrants tunisiens sans les informer de leurs droits ou leur permettre de faire une demande d'asile. Selon l'article relatant un voyage de retour intitulé : « **En Italie, l'obscur processus d'expulsion des migrants tunisiens** » (traduction) des groupes de société civile ont dénoncé cette mesure. La plateforme tunisienne a rapporté l'histoire depuis l'île italienne de Lampedusa.

5) « **La Tunisie, destination de choix pour les migrants subsahariens** » de Hamza Marzouk et publié le 21 décembre 2019 dans L'Économiste Maghrébin¹⁸ est basé sur une étude quantitative du Forum tunisien des droits économiques et sociaux qui détaille les chiffres d'une enquête par échantillonnage de migrants africains qui se sont installés à Tunis, à Sfax à Sousse et à Médenine. Elle fait le constat que 75 % était entré en Tunisie par voie légale alors que 23 % était en situation irrégulière et d'autres étaient arrivés après avoir obtenu des promesses de contrats de travail qui se sont avérées fausses. D'autres statistiques ont fait référence aux difficultés auxquelles les migrants étaient confrontés, notamment le racisme, la violence physique, l'escroquerie et le chantage. Bien qu'il ne soit pas trop empathique, cet article dénonce l'exploitation des migrants et indique qu'un petit nombre d'entre eux bénéficiaient de la protection sociale.

14 <https://inkyfada.com/fr/2020/03/20/financements-ue-tunisie-migration/>

15 <https://www.realites.com.tn/2020/08/des-ce-lundi-litalie-va-expulser-les-migrants-tunisiens-clandestins/>

16 <https://www.jeuneafrique.com/1030221/societe/en-italie-les-migrants-tunisiens-menaces-dexpulsion/>

17 <https://inkyfada.com/en/2020/11/26/deportation-italy-tunisia/>

18 <https://www.leconomistemaghrebin.com/2019/12/21/tunisie-premiere-destination-migrants-subsahariens/>

6) Un éditorial de La Presse datant du 1^{er} octobre 2019 s'interrogeait dans un de ses titres : « **Migration irrégulière : Les ports tunisiens sont-ils sûrs pour les migrants ?** »¹⁹. L'article d'Abderrahmane Hedhili, président du Forum tunisien des droits économiques et sociaux, a critiqué une réunion entre les ministres des affaires étrangères tunisien et italien à l'Assemblée générale des Nations unies, comme le rapportait un média italien. Cette réunion avait pour but de classer les ports tunisiens sûrs pour les migrants secourus en mer et pour le « rapatriement forcé » de Tunisiens qui avaient débarqué en Italie. Hedhili soutenait que les migrants secourus ou ceux qui avaient débarqué dans les États de l'UE étaient sous la responsabilité de l'UE. Il a également mentionné le soutien que son forum apportait à la position officielle de la Tunisie en 2018 qui a rejeté l'établissement d'une base portuaire en Tunisie pour les migrants, et que les ports tunisiens n'étaient pas sûrs pour les migrants ou les réfugiés car les lois du pays ne les protégeaient pas. Il a invité le prochain gouvernement à annuler tous les accords bilatéraux avec l'Italie sur le rapatriement collectif et a critiqué les « politiques d'extorsion et les aides conditionnelles » imposées par les États européens.

7) Un article empathique paru sur Nawaat, un site d'information alternatif datant du 23 avril 2020 a couvert les difficultés auxquelles les Africains subsahariens ont été confrontés en raison de la réglementation relative au coronavirus. « **Confinement : La détresse des Africains subsahariens en Tunisie** »²⁰ lit-on à la une. Le reportage avec des photos d'Africains sur une plage faisait référence à 4 200 demandeurs d'asile et 7 000 étudiants, dont beaucoup étaient dans une situation plutôt précaire. Leur détresse a été partagée sur les médias sociaux dans le but de mettre en lumière leur vulnérabilité, leur incapacité à payer leur loyer et à demander de l'aide pour leurs besoins de base, car plusieurs d'entre eux avaient perdu leur emploi et leur maigre salaire. L'article mentionne une campagne de collecte de fonds sur les médias sociaux pour aider les migrants, à laquelle les Tunisiens ont répondu, et un appel à la campagne pour renforcer la protection des migrants.

8) Le reportage « **Les retombées du COVID-19 poussent les Tunisiens vers l'Italie malgré les expulsions** »²¹ (traduction) publié le 1^{er} septembre 2020 par l'ONG The New Humanitarian et présenté comme une nouvelle histoire, est bien documenté avec des statistiques, des informations contextuelles et d'arrière-plan en plus d'interviews avec des Tunisiens qui ont tenté de migrer en Italie et ont échoué, ou qui ont migré dans le passé mais qui ont eu des difficultés après que le gouvernement italien ait commencé à renvoyer les migrants irréguliers.

Pays 4 : Libye

Un répondant était le seul répondant.

Échantillons de la couverture médiatique libyenne de la migration :

1) Le site internet « Africagate News » a publié un bon reportage d'investigation bouleversant « **En période de Corona, les camps de Tawergha à Benghazi sont devenus obsolètes** »²² (traduction) sur les camps des migrants et réfugiés Tawergha où les conditions sanitaires étaient non existantes. La journaliste Ibtissam Aghfir qui a documenté son article avec de très bonnes photos le 20 décembre 2020 avait été prévenue de ne pas révéler qu'elle était journaliste. Elle a observé la surpopulation dans les structures en béton abritant les demandeurs d'asile et a noté que si une seule personne contractait le coronavirus, personne ne serait épargné. Cette situation était aggravée par un manque d'eau potable et la pollution venant des eaux usées autour des camps qui n'étaient pas éliminées correctement. Les installations étaient des vestiges laissés par des entreprises étrangères qui les avaient

19 <https://lapresse.tn/27106/migration-irreguliere-les-ports-tunisiens-sont-ils-surs-pour-les-migrants/>

20 <https://nawaat.org/2020/04/23/confinement-la-detresse-des-migrants-subsahariens-en-tunisie/>

21 <https://www.thenewhumanitarian.org/news-feature/2020/09/01/Italy-Tunisia-migration-deportations-coronavirus>

22 <https://www.africagatenews.net/article/%D9%81%D9%8A-%D8%B2%D9%85%D9%86-%D9%83%D9%88%D8%B1%D9%88%D9%86%D8%A7-%D9%85%D8%AE%D9%8A%D9%85%D8%A7%D8%AA-%D8%AA%D8%A7%D9%88%D8%B1%D8%BA%D8%A7%D8%A1-%D8%A8%D8%A8%D9%86%D8%BA%D8%A7%D8%B2%D9%8A-%D8%B3%D9%82%D8%B7%D8%AA-%D8%A8%D8%A7%D9%84%D8%AA%D9%82%D8%A7%D8%AF%D9%85/>



abandonnées lorsque la révolution libyenne a éclaté et étaient devenues des camps de réfugiés sans lien avec l'infrastructure urbaine de la ville.

2) La plateforme d'information activiste basée en Tunisie, Inkyfada a réalisé un très bon reportage bien documenté intitulé « **Enquête : Au cœur des réseaux de traite des êtres humains en Libye** »²³ (traduction) paru le 1^{er} décembre 2020 sur la migration irrégulière et la traite des êtres humains comportant des interviews avec des migrants, des réfugiés, des survivants, des trafiquants et des passeurs. Il a été signé par MOAMA.

Pays 5 : Égypte

Cinq correspondants.

Échantillons de la couverture médiatique égyptienne de la migration :

1) Ayaat Habbal a rédigé un reportage empathique intitulé « **"Café-rencontre" un moyen pour les femmes réfugiées et migrantes de trouver un "lien"** »²⁴ (traduction) paru le 29 décembre 2020 sur les femmes réfugiées et migrantes du Soudan, d'Érythrée et de Syrie qui se rassemblaient une fois par mois pour prendre un café et des friandises fait maison de leurs pays respectifs comme une forme de soutien en période de besoin. Certaines étaient seules à porter les charges de leur ménage ou dépendaient de leurs maris, mais se sont retrouvées dans des situations désespérées en raison du coronavirus et des confinements qui sont survenus par la suite en Égypte. Le reportage a été soutenu par une vidéo très bien produite.

2) La plateforme d'actualité « Daraj » basée à Beyrouth a publié un rapport d'investigation « **Égypte. Les violences sexuelles contre les femmes réfugiées sont en hausse** »²⁵ (traduction) par Shahat Al-Sayed et Sahr Al-Hamdani le 17 septembre 2020. Les auteurs ont expliqué qu'en raison du coronavirus, les femmes réfugiées en Égypte n'avaient pas souvent d'autre choix que de chercher des emplois de travailleuses domestiques pour gagner leur vie. Par conséquent, la violence sexuelle a nettement augmenté. L'article portait principalement son attention sur trois femmes migrantes qui ont subi des agressions sexuelles et l'outrage d'avoir été ignorées par les autorités ainsi que les organisations internationales et les ONG de premier plan concernées par les affaires des migrants et des réfugiés. Il a fourni des informations juridiques contextuelles substantielles. Ce rapport a été réalisé avec le soutien du Centre international pour les journalistes, basé à Washington, et Facebook Journalism Project.

3) L'année précédente le site d'actualité « Daraj » a produit un reportage bouleversant réalisé par le journaliste syrien Rawad Ali sur les difficultés auxquelles les réfugiés syriens ont été confrontés en Égypte. « **Le sort impossible des réfugiés syriens en Égypte : menaces, harcèlement et déportations illégales** »²⁶ (traduction) publié le 31 octobre 2019 fait la lumière sur la façon dont les autorités égyptiennes ont maltraité les réfugiés syriens, y compris des femmes, des enfants et des personnes âgées, à l'aéroport international du Caire, alors que les Syriens avaient des cartes de résidence et de réfugié valides, délivrées par l'Agence des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). Parmi les détenus il y avait des hommes d'affaire qui avaient investi des millions dans des projets en Égypte. Même un citoyen britannique d'origine syrienne qui s'était rendu en Égypte pour faire du tourisme a été soudainement arrêté à l'aéroport, humilié, traité de tous les noms en raison de ses origines et menacé d'être expulsé vers la Syrie. Selon le rapport, même sa mère n'a pas été épargnée par les insultes. Le rapport d'enquête a été produit pendant plus de six mois et a documenté l'expulsion de six réfugiés en Syrie et de six autres dans des pays voisins. L'intervention des organisations internationales de réfugiés et d'immigrés n'a rien fait pour arrêter cette expulsion, dénonçant la violation des traités internationaux par l'Égypte dont elle est signataire, selon les auteurs. L'Égypte impose des

23 <https://inkyfada.com/en/2020/12/01/human-trafficking-libya/>

24 <https://www.almasryalyoum.com/news/details/2201340>

25 <https://daraj.com/en/64439/>

26 <https://daraj.com/en/34201/>

restrictions aux réfugiés qui se sont à un moment donné engagés dans des activités contre le président syrien, Bashar Al Assad. Selon le rapport, les pratiques de l'Égypte ont violé la convention de 1984 contre la torture, qui stipule « qu'aucun État ne doit refouler ou extraditer une personne dans un autre État où il y a des raisons tangibles de penser qu'elle sera en danger ou sujette à la torture. » Il a cité le président de l'Association libre des avocats syriens Ghazwan Qurunful qui a déclaré que l'Égypte avait aussi violé la convention de 1951 relative au statut des réfugiés et le protocole de 1967 à cet effet et soutient que « les réfugiés ne doivent pas être renvoyés dans un pays où ils risquent de sérieuses menaces pour leur vie ou leur liberté. » L'Égypte a signé des conventions, selon le site du HCR conformément à l'article 154 du décret présidentiel proclamé le 6 avril 1986 et publié dans la gazette officielle n°1 du 7 janvier 1988.

* Tous les noms ont été modifiés dans le rapport.

Pays 6 : Liban

Huit répondants.

Échantillons de la couverture médiatique libanaise de la migration :

1) « Beirut Today » une plateforme d'information communautaire au Liban, a publié un article empathique, activiste sur les réfugiés syriens. « **L'explosion de Beyrouth laisse les réfugiés syriens dans une vulnérabilité accrue** »²⁷ (traduction) Le rapport de Tatiana Rouhana du 26 avril 2020 s'est attardé sur l'explosion apocalyptique de Beyrouth, le 4 août qui a fait 300 000 sans-abris, 6 000 blessés et plus de 200 personnes déclarées mortes ou portées disparues. Beirut Today, en citant le HCR, a rapporté qu'au moins 34 réfugiés étaient décédés, 7 réfugiés portés disparus et 124 réfugiés blessés.

L'explosion a fortement touché des zones telles que Gemmayzeh, Karantina, Mar Mikhael, Jetaoui, Marfaa Karm El Zeitouni, centre-ville et Bourj Hammoud - des zones qui comptent de nombreuses structures anciennes fragilisées par le manque d'entretien. L'explosion a fait tomber ces structures, laissant de nombreuses familles de réfugiés syriens sans abri et avec un risque accru de vulnérabilité.

Rouhana a déclaré que « l'odieuse explosion » ne devait pas être utilisée par le gouvernement libanais comme une stratégie de plus pour renvoyer les réfugiés syriens dans leur pays, car de telles actions seront considérées comme une violation du principe de non-refoulement des obligations du Liban dans le cadre du droit international et que les réfugiés avaient longtemps souffert de pratiques discriminatoires de la part de l'État libanais et de ses institutions.

2) Dans un autre article empathique intitulé « **Les processus de distribution de l'aide sont discriminatoires envers les réfugiés syriens** »²⁸ (traduction) de *Beirut Today* par Lynn Sheikh Moussa publié le 1^{er} septembre 2020, l'auteur a déclaré que les processus de répartition de l'aide suite à l'explosion de Beyrouth se sont avérés discriminatoires, avec des réfugiés syriens qui affirment de plus en plus qu'on leur refuse de l'aide sur la base de la nationalité. Au moment où l'article était publié on estimait qu'il y avait 43 décès de réfugiés syriens, dont plusieurs travaillaient au port de Beyrouth. Elle a déclaré que la modeste population de réfugiés vivant dans la zone de Karantina près du port qui a subi des dommages importants, a souffert des conséquences de l'explosion. Les mauvaises infrastructures et les bâtiments vétustes du quartier négligé se sont effondrés, laissant plusieurs personnes blessées, sans-abris et vulnérables.

3) Le *Public Source* a produit un reportage détaillé avec une tendance activiste sur les droits des travailleurs au Liban, notamment le manque de droits des travailleurs migrants. Dans « **Quelqu'un a-t-il dit travailleurs ? (Partie**

27 <https://beirut-today.com/2020/08/26/beirut-blast-syrian-refugees-heightened-vulnerability/>

28 <https://beirut-today.com/2020/09/01/aid-distribution-processes-discriminate-against-syrian-refugees/>

1 de 2) Dépêches de la Révolution d'Octobre : travail et organisation »²⁹ (traduction) publié le 29 janvier 2020, Lea Bou Khater, chercheuse à l'Institut de recherche et de consultation de l'Université américaine du Liban, a soulevé la question des syndicats et du travail organisé non efficaces du pays qui étaient absents dès le début des protestations en octobre 2019 au moment où la réalité de l'effondrement financier du Liban s'enfonçait. Elle a déclaré que la Confédération générale des travailleurs libanais (CGTL) n'avait fait appel à aucune grève ou manifestation, et avait attendu 19 jours après le début des protestations pour publier une brève déclaration.

Ce fait est pertinent étant donné que la majorité des entreprises sont de petite taille (employant moins de cinq personnes), ce qui a des répercussions négatives sur l'organisation du travail, compte tenu des capacités limitées des associations de travailleurs dans les petites entreprises. De plus, les travailleurs migrants et ceux du secteur informel qui représentent près de 40 pour cent de la main-d'œuvre totale, sont exclus de l'organisation du travail. Les lois échouent à protéger des citoyens libanais, laissant peu de recours aux travailleurs migrants et aux réfugiés.

Outre les caractéristiques restrictives du marché du travail, le mouvement syndical est entravé par des obstacles juridiques. Le Liban n'a jamais ratifié la Convention n° 87 de 1948 de l'Organisation internationale du travail (OIT) sur la liberté syndicale et la protection du droit syndicale, qui élimine toute exigence d'autorisation préalable de la formation d'un syndicat. Par ailleurs, le Code du travail libanais de 1946 limite sérieusement la liberté d'association : Selon l'article n°86, aucune union syndicale ne peut être établie sans l'autorisation préalable du ministère du travail ; selon l'article 50, les seuls membres syndicaux protégés contre le licenciement sont ceux qui sont élus comme membres du conseil syndical.

4) Le Public Source a également publié un article de fond intitulé « **La réforme de la kafala sous un vernis libéral : les travailleurs migrants et la lutte pour la libération** »³⁰ (traduction) de Sintia Issa paru le 7 septembre 2020 sur le besoin de réforme du système de la « kafala » (parrainage) au Liban qui lie les travailleurs migrants aux employeurs qui peuvent être abusifs, les priver de leur salaire, les empêcher de quitter leur emploi, et les empêcher de réclamer leurs droits. La kafala est généralement interprétée en anglais comme un « parrainage », bien qu'en arabe classique, sa signification soit plus proche des connotations de « garantie » (daman) et de « prendre soin de » (kafl). La kafala est décrite dans les États arabes comme étant issue d'une tradition bédouine d'hospitalité, où les étrangers étaient considérés comme les invités d'un local qui assumait la responsabilité juridique et économique de leur bien-être, ainsi que des conséquences de leurs actes. Cependant, le parrainage de la kafala est plutôt utilisé comme un moyen de régulation du travail des migrants dans certains pays arabes. Dans le cadre de la kafala, le statut d'immigration et de résidence légale d'un travailleur migrant est lié à un parrain individuel (kafeel) pendant toute la durée de son contrat, de sorte que le travailleur ne peut pas entrer dans le pays, démissionner d'un emploi, se transférer dans un autre emploi ou quitter le pays sans avoir obtenu au préalable l'autorisation explicite de son employeur. La kafala a été critiquée comme créant des situations proches du travail forcé.

L'article présente les difficultés et les abus auxquels des migrants d'Asie du sud ont été confrontés à RAMCO, une société privée engagée pour la sous-traitance de la gestion des déchets par le gouvernement libanais, lorsqu'un des travailleurs aurait vraisemblablement été emprisonné, torturé et presque tué par les agents de sécurité de l'entreprise. Le travailleur bangladais a apparemment présenté des symptômes de maladie mentale. L'entreprise, prenant pour prétexte la crise financière du Liban ne lui donnait pas sa paie ainsi que celle de ses collègues depuis des mois en dollars américains comme d'habitude. Elle a aussi licencié des dizaines de « collecteurs de déchets », ce qui a augmenté la charge de travail du personnel restant et a entraîné un mouvement de grève de la part des travailleurs. L'entreprise a finalement fléchi pour éviter que la crise des déchets de 2015 se reproduise, lorsque les déchets, dans l'ensemble du pays, mais surtout à Beyrouth, étaient empilés pêle-mêle sans être collectés, provoquant ainsi une urgence sanitaire.

L'auteur affirme que l'incident de RAMCO a reflété une culture de violence racialisée qu'elle avait vécu aux États-Unis et qu'elle a attribué à l'économie politique impériale depuis la fondation des colonies de peuplement américaines. »

²⁹ <https://thepublicsource.org/did-someone-say-workers>

³⁰ <https://thepublicsource.org/kafala-reform-liberal-veneer-migrant-workers>



Tout au long du vingtième siècle, par exemple, l'État américain et les milice blanches ont adopté la violence et des formes légales d'exclusion pour discipliner et administrer les migrants hispaniques, chinois et philippins, les travailleurs migrants du secteur de l'agriculture et de la construction dont l'État de Californie a dû dépendre pour sa croissance accélérée. Pendant l'esclavage, la violence raciale était une pratique quotidienne qui était aussi assignée aux chasseurs d'esclaves, les prédécesseurs de la police. Elles sont apparues à la fin du dix-septième siècle, armées de fouets et de fusils, pour discipliner, capturer et punir les esclaves en fuite.

5) Un article plus récent « **Entre Kafala et négligence gouvernementale : comment les travailleuses domestiques sont laissées mourir de faim pendant une pandémie mondiale** »³¹ (traduction) publié par le *Public Source* le 8 mai 2020 avec un contexte et des interviews réussis sur le système de la kafala, a rapporté comment des travailleurs domestiques étrangers ont été abandonnés par leurs employeurs et laissés affamés lors de la pandémie. Plusieurs employeurs avaient arrêté de payer leurs employés, les avaient mis dehors et les avaient laissés devant les entrées de leurs ambassades respectives.

L'article a dressé un sombre tableau des conditions que les travailleurs domestiques vivaient au Liban, alors qu'un grand nombre était licencié ou forcé de travailler sans salaire depuis le début de la crise économique et l'apparition du coronavirus. L'auteur en a attribué la cause profonde au système de la « kafala' » (parrainage) qui a « littéralement mis le statut légal des travailleurs domestiques entre les mains d'un employeur souvent imprévisible, violent et abusif, tout en l'excluant (généralement des femmes) des protections limitées garanties par le droit du travail. » Elle a ajouté que la kafala donnait également à l'employeur carte blanche pour infliger des atrocités indicibles aux travailleurs, notamment la confiscation de son passeport et son asservissement. Le confinement à l'échelle nationale a aggravé la situation pour les travailleurs domestiques qui étaient complètement à la merci des employeurs également obligés de rester à la maison. Le moindre signe de maladie, même des toux et des éternuements inoffensifs sans rapport avec le virus, plongeait l'employeur dans la panique, craignant que les travailleurs domestiques n'aient contracté le Covid-19.

6) Le site internet du Beirut Today a publié un article emphatique en faveur des réfugiés intitulé « **Plus de 100 tentes incendiées dans le camp des réfugiés de Miniyeh** »³² de Marwan Issa le 28 décembre 2020 sur la manière dont une querelle entre un certain nombre de Syriens et de Libanais dans la ville de Miniyeh, au nord du pays a dégénéré en une véritable conflagration lorsque des Libanais ont incendié tout un camp de réfugiés en « utilisant des bouteilles de gaz à la manière des pogroms nazis. » L'incendie a brûlé plus de 100 tentes, plus de 370 résidents du camp ont pris la fuite et au moins quatre ont été blessés.

L'auteur dénonce les mesures de punition collectives contre les méfaits des individus en rappelant un autre incident durant lequel une dispute personnelle avait causé la mort d'un citoyen libanais de la ville de Becharré, au nord du pays et avait déclenché un assaut contre les réfugiés Syriens dans leurs maisons et leurs camps, déplaçant des centaines d'entre eux. Selon le rapport, ces « représailles » relèvent du fascisme à motivation raciale et sont le symptôme d'une société libanaise qui généralise, blâme et attaque tout un groupe de personnes d'une certaine secte ou nationalité pour des incidents individuels et des différends personnels.

Des incidents comme celui de Miniyeh et de Becharré reflètent la discrimination systématique à laquelle les réfugiés syriens sont confrontés au quotidien, parallèlement aux campagnes menées par la classe dirigeante pour les vilipender, déformer leur image et les classer comme des ennemis.

En l'absence totale d'une intervention gouvernementale, ces incidents trahissent aussi un manque de mesures sécuritaires légales visant à protéger les réfugiés, surtout à des périodes sensibles comme celles-ci.

7) Janoubia (la Sudiste), un magazine qui couvre l'information des régions du sud du Liban a publié un article non signé le 13 octobre 2020 sur un séminaire sur les controverses de l'asile et de l'immigration. Ironiquement, c'est

31 <https://thepublicsource.org/between-kafala-governmental-neglect>

32 <https://beirut-today.com/2020/12/28/more-than-100-tents-set-on-fire-in-miniyeh-refugee-camp/#:-text=Following%20a%20dispute%20that%20took%20in%20Nazi%20pogrom%20of%20fashion>





l'association Umam (Nations) pour la documentation et la recherche qui a organisé l'événement. Son fondateur un éditeur, écrivain, activiste et critique notoire du Hezbollah, Loqman Slim, a été tué le 4 février 2021. Dans « **Séminaire « Omam(Nations) sur la polémique « asile et immigration » au Liban : Palestiniens et Syriens entre obsessions du danger et victimisation** »³³ (traduction) Janoubia a rapporté les préoccupations des associations par rapport aux réfugiés palestiniens et aux déplacés syriens qui se sont réunis pour discuter des questions fréquemment soulevées sur la façon dont la démographie du pays pouvait être perturbée par les réfugiés palestiniens installés au Liban. Il s'agit d'une question particulièrement sensible dans le pays partagé par 18 sectes religieuses reconnues et souvent en conflit, qui ont mené de dures batailles les unes contre les autres à différentes époques. Au début du siècle dernier, la population du Liban était apparemment divisée de manière égale entre chrétiens et musulmans. Mais les musulmans ont de loin dépassé les chrétiens et si les réfugiés palestiniens et/ou syriens devaient s'installer définitivement dans le pays, les chrétiens deviendraient une infime minorité et perdraient tout pouvoir politique. Le président du Liban est un chrétien maronite, le président du parlement (la deuxième autorité politique la plus importante) est un musulman chiite et le premier ministre (la troisième autorité politique la plus importante) est un musulman sunnite.

L'article a cité des participants au séminaire faisant remarquer la façon dont le rythme de l'émigration libanaise avait accéléré, principalement parmi les chrétiens, et que la grande majorité des Libanais souhaitait quitter le pays, mais que l'obtention de visas, les possibilités de travail à l'étranger et les moyens financiers suffisants étaient les principaux obstacles. Loqman Slim mentionne la réticence du gouvernement à soulever la question des réfugiés par crainte de froisser les susceptibilités.

8) *Beirut Today*, toujours dans la mouvance militante, s'est penchée sur la question de la traite sexuelle et humaine utilisant les boîtes de nuit comme appât pour les clients avec un reportage de Hadi Afif du 23 septembre 2019 intitulé « **Pas de demande, pas d'offre : faire entrer l'acheteur de sexe dans le récit** »³⁴ (traduction) portant sur un spectacle de théâtre documentaire rappelant les raids menés dans des boîtes de nuit en 2016 qui ont permis de libérer 75 femmes syriennes, dont certaines y étaient depuis plus de deux ans.

Les trafiquants sexuels de l'opération étaient apparemment à la tête du réseau depuis plus de 10 ans au moment des raids. La nouvelle a été relayée par les grands médias puis a disparu de la circulation, ce qui a incité une professeur d'université à travailler sur sa production théâtrale avec l'ONG KAFA (Assez) en attirant l'attention sur ce qui manquait dans la couverture médiatique initiale : l'acheteur d'actes sexuels.

La représentation s'est servie d'une étude de KAFA menée en 2014 et intitulée « Exploration de la demande de prostitution : ce que les acheteurs masculins disent de leurs motivations, pratiques et perceptions »³⁵ (traduction) comme un modèle permettant de raconter une fois de plus cette histoire d'horreur. L'étude a analysé un petit échantillon de 55 hommes afin d'explorer les attitudes par lesquelles les acheteurs d'actes sexuels voyaient la prostitution.

9) Ailleurs, Zahra Hankir, une journaliste libanaise et rédactrice de l'anthologie à succès primée « Nos femmes sur le terrain : Essais de femmes arabes faisant des reportages sur le monde arabe »³⁶, (traduction) et Lynn Chaya, une photo-journaliste et activiste libano-canadienne basée à Beyrouth, ont produit un article de fond pour le *Public Source* à la suite de la fameuse explosion du port de Beyrouth le 04 août 2020, et de ses implications pour les travailleurs domestiques migrants. « **Survivre à Karantina : le long chemin du retour** »³⁷ (en anglais) publié le 16 septembre 2020 et mis à jour le 22 septembre 2020 était le point culminant de leurs efforts. L'auteur et les rédacteurs ont dû réviser et rectifier le texte lorsqu'un lecteur a signalé le témoignage verbal d'une personne interrogée

33 <https://janoubia.com/2020/10/13/%D9%86%D8%AF%D9%88%D8%A9-%D8%A3%D9%85%D9%85-%D8%B9%D9%86-%D8%AC%D8%AF%D9%84-%D8%A7%D9%84%D9%84%D8%AC%D9%88%D8%A1-%D9%88%D8%A7%D9%84%D9%87%D8%AC%D8%B1%D8%A9-%D9%81%D9%8A-%D9%84/>

34 <https://beirut-today.com/2019/09/23/no-demand-no-supply-bringing-sex-buyer-narrative/>

35 <https://kafa.org.lb/en/node/140>

36 <https://www.amazon.com/Our-Women-Ground-Essays-Reporting/dp/0143133411>

37 <https://thepublicsource.org/surviving-karantina-long-way-home>

après l'explosion et une discussion sur le système de kafala, affirmant que cela « ne reflétait pas entièrement son expérience. » La personne interrogée s'est battue pour retourner dans son pays au Ghana plus d'un mois après l'explosion. Hankir et Chaya ont documenté l'impact de l'explosion sur les résidents vivant dans les environs du voisinage de Karantina dans une série d'articles chargés d'éléments visuels.

Cette zone à faible revenu et aux allures de bidonville située à l'est du port de Beyrouth, tire son nom du français « la quarantaine », où les voyageurs qui arrivaient par la mer y étaient isolés dans un hôpital afin de vérifier et de maîtriser la propagation de maladies infectieuses qu'ils auraient contractées. Au fil des ans, des milliers de réfugiés palestiniens, arméniens, kurdes, des travailleurs migrants de nationalité diverses et des Libanais ont vécu dans le quartier de Karantina.

10) La plateforme d'information Daraj a publié un article empathique intitulé « **Réfugiés syriens au Liban... Corona et rêve de retour** »³⁸ (traduction) de Loujein Haj Yousef et Fatima Othman paru le 30 décembre 2020 en coopération avec Radio Rozana, un organisme d'information indépendant qui se concentre sur la Syrie, qui porte sur la situation de précarité des réfugiés syriens coincés au Liban suite à l'épidémie de coronavirus qui a infecté plusieurs d'entre eux.

Les auteurs ont levé le voile sur les réfugiés qui désiraient retourner dans leur pays mais en étaient incapables non seulement en raison de la fermeture de la frontière libano-syrienne après que la pandémie soit devenue un problème de santé publique, ainsi qu'en raison de la crise financière du pays d'accueil et du fait que les réfugiés hommes craignaient d'être enrôlés dans l'armée pour combattre dans le conflit en cours qui sévit en Syrie.

11) Human Rights Watch a publié un rapport utile, « **La discrimination risque de nuire aux Syriens comme aux Libanais** »³⁹ (traduction) en avril 2020 indiquant que les réfugiés syriens au Liban privés de vaccins contre le Covid-19 ne mettraient pas seulement en danger ces derniers, mais aussi la population libanaise dans son ensemble. Le rapport a cité au moins 21 municipalités libanaises qui avaient introduit des restrictions discriminatoires à l'égard des réfugiés dans le cadre de leurs efforts de lutte contre la pandémie.

Depuis début mars 2020, au moins huit municipalités, évoquant les problèmes liés au Covid-19, ont mis en place des couvre-feux qui limitent les mouvements des réfugiés syriens à des périodes précises. Les municipalités ont introduit ces mesures avant que le gouvernement n'appelle à un couvre-feu national, et les restrictions appliquées aux Syriens dépassent celles que le gouvernement a imposées à la population générale.

« Il n'existe pas de preuve que ce couvre-feu supplémentaire imposé aux réfugiés syriens contribue à limiter la propagation du Covid-19 », selon Nadia Hardman, chercheuse et avocate en matière des droits des réfugiés à Human Rights Watch. « Le coronavirus ne fait pas de distinction, et limiter la propagation et l'impact du Covid-19 au Liban exige de veiller à ce que chacun puisse accéder librement aux centres de dépistage et de traitement. »

12) En décembre 2020, la Fondation Samir Kassir (SKF) a publié les conclusions d'un projet de surveillance des médias « **Discours de haine dans les médias libanais** »⁴⁰ (traduction) qui effectuait le suivi de ces discours, y compris ceux qui étaient dirigés contre les migrants et les réfugiés. Le rapport faisait partie d'un projet plus vaste intitulé « **Médias inclusifs, société cohésive** », (traduction) qui visait à traquer et à combattre les discours haineux tout en assurant la représentation des groupes marginalisés dans les médias sociaux et traditionnels.

Les chercheurs ont examiné Facebook, Twitter et la télévision nationale. Les études sur Facebook portaient principalement sur les discours haineux dirigés contre les réfugiés. D'après le rapport, le sentiment anti-réfugiés allait crescendo durant les années précédentes au moment où la guerre faisait rage en Syrie et attribuait ce discours ignoble ciblant les réfugiés syriens et palestiniens aux partis conservateurs à majorité chrétienne.

38 <https://daraj.com/en/63389/>

39 <https://www.hrw.org/node/340118/printable/print>

40 <https://www.skeyesmedia.org/en/News/Reports/09-02-2021/9124>

Pays 7 Jordanie

Quatre répondants.

Échantillons de la couverture médiatique jordanienne de la migration :

1) La plateforme d'information **Hiber** (Hiber, c. à d., encre en arabe), a publié un excellent article de fond qui couvre les travailleurs journaliers égyptiens et syriens et les travailleurs domestiques srilankais qui travaillaient indépendamment en nettoyant plusieurs maisons en Jordanie et qui ont été bouleversés par le confinement et dans l'incapacité de subvenir à leurs besoins. Ils vivaient déjà de maigres salaires ; ils ne pouvaient plus gagner d'argent ou effectuer des transferts de fonds à leurs familles. L'article, « **Échapper à un carnet de dettes à l'épicerie : les journaliers migrants à l'ère de Corona** »⁴¹ (traduction) de Mahmoud Al Shara'an publié le 9 avril 2020, a couvert la manière dont les migrants étaient également incapables de retourner dans leur pays en raison d'un manque d'argent. Même si certains propriétaires avaient renoncé à leur loyer, les migrants ont dû supplier les épiciers du quartier de leur permettre d'acheter de la nourriture à crédit. Le rapport portait sur leur détresse financière, ainsi que les pressions psychologiques qu'ils enduraient en raison de leur chômage, de l'ennui et du confinement. Les migrants n'étaient pas éligibles à l'assistance des divers ministères et organisations de services sociaux qui aidaient principalement les ressortissants jordaniens. Le rapport a détaillé la manière dont les employeurs ont profité pour payer des salaires bas aux migrants.

2) L'OIT a publié une note d'information utile le 18 décembre 2020 intitulée « **L'IMPACT DU COVID-19 sur les migrants et les réfugiés dans la région arabe** »⁴² (en anglais) selon laquelle les migrants et les réfugiés étaient comptés parmi les groupes sociaux les plus affectés par l'impact de la crise du Covid-19, et souffraient de manière disproportionnée de ses conséquences sociales et économiques.

Ils sont au premier rang de la pandémie, fournissant des services essentiels, notamment les services de santé, les travaux domestiques, l'agriculture et la production alimentaire et assurent la continuité de la chaîne d'approvisionnement dans la région arabe. La pandémie a aggravé la vulnérabilité des réfugiés et des demandeurs d'asile : dans les contextes urbains, ruraux et des camps, tout en impactant négativement l'aide humanitaire.

L'organisation a appelé les pays à prendre des mesures immédiates pour la protection et l'autonomisation des migrants et des réfugiés, et à leur donner la possibilité de surmonter les effets directs et à long terme de la pandémie de Covid-19 afin de veiller à ce que personne ne soit laissé à la traîne. « Les pays sont également invités à reconnaître la contribution des migrants et des réfugiés aux sociétés et économies de la région et de leur pays d'origine, et sont exhortés à lutter contre la xénophobie et la discrimination à leur égard, d'après cette note d'information.

3) Dans une autre publication utile intitulée, « **Promouvoir des reportages médiatiques équilibrés sur les travailleurs migrants dans les États arabes** »⁴³ (traduction) l'OIT a examiné comment les médias arabophones couvraient les travailleurs migrants en Jordanie et au Koweït sur la base du suivi d'une recherche menée en 2019. Elle a conclu que : l'utilisation d'un ton positif dans les reportages sur la migration était rare ; les éditoriaux mettaient trop l'accent sur la représentation négative des travailleurs migrants ; les conversations sur les médias sociaux faisaient écho aux médias traditionnels ; les voix des travailleurs migrants étaient absentes ; la terminologie appropriée était couramment utilisée ; et les stéréotypes courants sur les travailleurs migrants prévalaient.

En outre, les stéréotypes perpétuaient les idées suivantes : les travailleurs migrants avaient un impact négatif sur l'économie ; on rejetait le tort sur les travailleurs migrants lorsqu'il y avait de l'insécurité et ; les travailleurs migrants étaient responsables de la propagation des maladies.

⁴¹ <https://bit.ly/3fCApKl>

⁴² https://www.ilo.org/beirut/information-resources/factsheets/WCMS_764761/lang--en/index.htm

⁴³ https://www.ilo.org/beirut/projects/fairway/WCMS_776372/lang--en/index.htm

Conclusions



1. La polarisation de la couverture médiatique a toujours été présente mais il apparaît que l'écart entre le positif et l'empathique d'un côté et le négatif et l'agressif d'un autre côté se creuse.
2. La fatigue migratoire a atteint son point culminant au cours de ces dernières années, aboutissant à des reportages médiatiques ad hoc et réactifs.
3. Le manque de coordination des organisations internationales qui traitent des problèmes liés à la migration et leurs affiliés et les ONG locales ou étrangères empêche aux efforts des médias de gérer de telles questions.
4. L'utilisation de la migration pour des objectifs locaux politiques et économiques est à la hausse. Les médias traditionnels influencés par la politique locale et soutenus par les médias alternatifs manquent de reportages sur le contexte et les complexités de la migration, ou de réflexion sur des questions sociales et politiques plus larges affectant les deux côtés de la Méditerranée.
5. L'influence des médias sociaux et des « informations alternatives » a une signification de plus en plus importante dans la formation de l'opinion publique.
6. Le manque de régulation ou de contrôle sur la désinformation et la mésinformation s'ajoute au problème de la complexité de la couverture de la migration par les médias.
7. Dans plusieurs pays examinés dans le cadre de cette étude, les experts ont détecté une tendance grandissante de l'utilisation des médias sociaux comme un outil contre les migrants, qui propage la xénophobie et qui représente les migrants comme une menace potentielle, surtout dans les pays de transit et les pays d'accueil.
8. La diffusion par les médias sociaux et d'autres sources en ligne de rumeurs, de spéculations et d'informations alarmistes ne fait que contribuer à la peur et à l'ignorance du grand public.
9. La pandémie de Covid-19 a capté l'attention des médias dans toute la Méditerranée et dans le reste du monde, tout en repoussant la migration de la liste des sujets importants à couvrir, devenant ainsi la principale raison de la baisse d'intérêt pour le traitement de cette question complexe.
10. La pandémie a non seulement affecté le nombre d'histoires, mais aussi, dans une large mesure, la nature et le ton de celles qui sont parues.
11. La propagation du Covid-19 a été utilisée comme un outil anti-migrant dans certains cas de plusieurs pays.
12. Il n'existe pas de stratégie locale ou mondiale sur les voies et moyen de s'attaquer à cette tâche complexe. Alimentée par le manque (ou la rareté) des informations officielles, des statistiques et de l'accès aux données en général, la couverture des migrations semble être à son point le plus bas et le plus faible.
13. Il y a un besoin urgent de mettre en place de nouvelles stratégies et initiatives, notamment de nouvelles formes de financement et de soutien publics, afin d'aider les médias traditionnels et alternatifs à mieux expliquer le processus de migration, son rôle dans l'histoire de l'humanité et sa contribution au développement national et régional.

**International Centre for Migration Policy Development (ICMPD)
Regional Office for the Mediterranean**

Europa Centre, 2nd floor, Office 11
John Lopez Street
Floriana, FRN 1400
Malta
Tel: +356 277 92 610



Euomed Migration



@EUROMEDMigr



emm5team@icmpd.org



www.icmpd.org/emm5

